

La prison pour les enfants de dix ans: le ministre Toews soulève une tempête

Page A 2



Le populaire site YouTube pourrait attirer d'éventuels prédateurs

Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 184

LE MERCREDI 16 AOÛT 2006

88c + TAXES = 1\$

Double québécois à la coupe Rogers



SHAUN BEST REUTERS

Marie-Ève Pelletier, de Repentigny, a causé une surprise de taille en l'emportant 6-4 et 6-2 face à la Chinoise Na Li, 16^e tête de série et 20^e joueuse mondiale, Pelletier est ainsi devenue la première Québécoise à gagner un match à la coupe Rogers depuis 1984.

Pelletier et Dubois franchissent le premier tour

Il y avait 22 ans que la chose ne s'était pas produite. Vingt-deux ans, pour vous situer si vous étiez à l'époque occupé à faire des folies de jeunesse, ou si vous n'étiez pas encore de ce monde ou si peu, ou si vous foncez tout entier vers l'avenir et trouvez



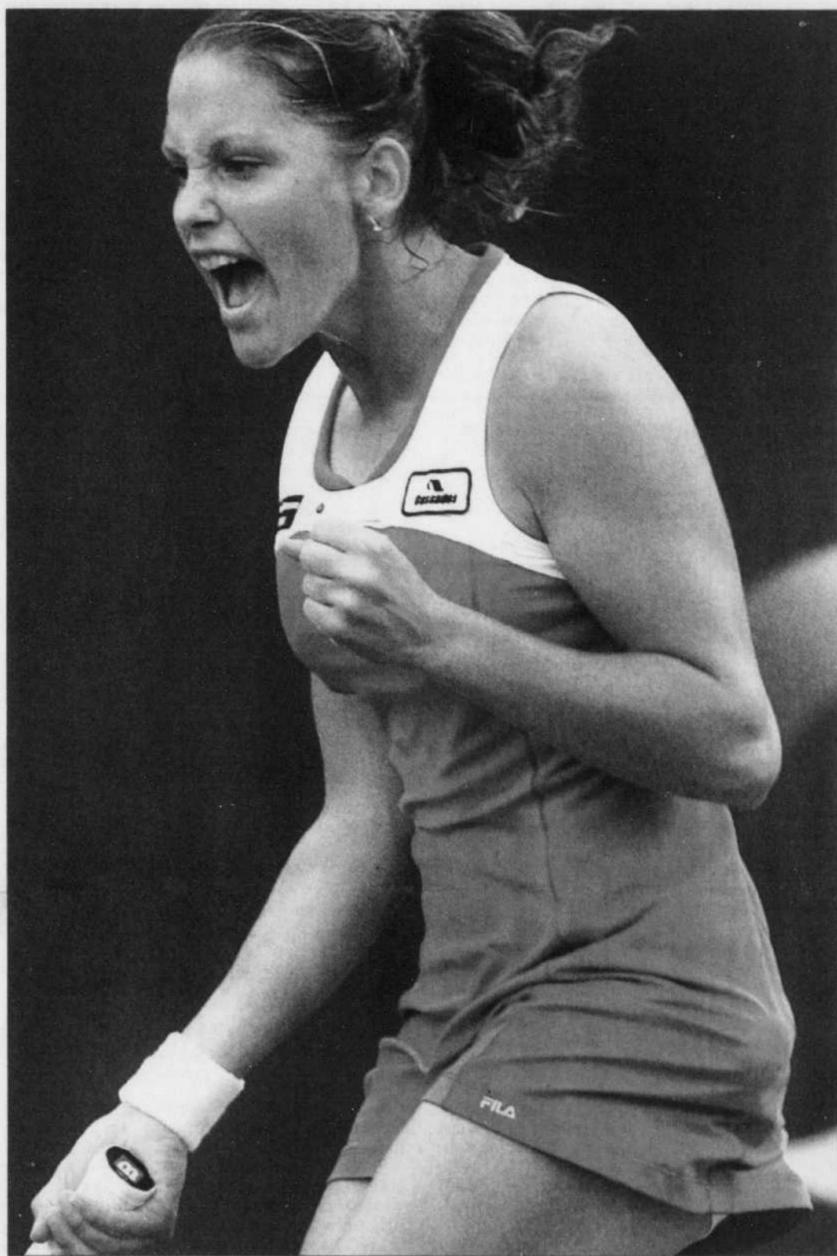
Jean Dion

que le passé est du temps perdu à l'instar de Marcel P., ça nous ramène à l'élection de Brian Mulroney, à la bagarre du Vendredi saint et à la tête de palmarès musicaux investie par les groupes de poils. Ce n'était pas exactement hier, non messieurs dames.

Or 1984 marquait aussi la dernière fois qu'une joueuse québécoise avait remporté un match aux Internationaux de tennis du Canada à Montréal.

Hélène Pelletier, que l'on peut voir et entendre au Réseau des Sports, avait alors réussi le coup. Au premier tour, victoire de 6-2 et 6-2 contre l'Australienne Liz Smylie. Vous dire comme ça ne rajeunit personne, cette année-là, Chris Evert avait remporté le tournoi en défaisant en finale Alycia Moulton.

VOIR PAGE A 8: TENNIS



SHAUN BEST REUTERS

Après Marie-Ève Pelletier, la Lavalloise Stéphanie Dubois a battu en après-midi l'Italienne Tathiana Garbin, 73^e joueuse mondiale, en deux manches de 6-4. Sa prochaine rivale est autrement plus dangereuse: Kim Clijsters, favorite du tournoi et deuxième au classement de la WTA.

Sida: peu d'espoir de créer un vaccin

Les plus grands efforts sont actuellement consacrés à la mise au point d'un «condom invisible» pour les femmes

LISA-MARIE GERVAIS

Pour prévenir le sida, les femmes ont désormais un espoir qui pointe à l'horizon 2009: le «condom invisible». Ce gel hydrosoluble, qui attire de plus en plus l'attention de la communauté scientifique depuis quelques années, pourrait s'avérer l'initiative la plus prometteuse dans la lutte contre le sida.

Chaque année à travers le monde, près de la moitié des contaminations par le VIH touchent les femmes. En situation de dépendance économique, elles n'ont souvent pas le choix d'avoir des relations sexuelles, a indiqué Gita Ramjee, médecin au Conseil de recherche médicale de l'Afrique du Sud, à la XVI^e Conférence internationale sur le sida. Aussi la nécessité d'une nouvelle forme de prévention contrôlée par les femmes se fait-elle pressante, a ajouté celle qui est responsable d'une clinique d'essais sur les microbicides.

Les progrès dans la connaissance des mécanismes cellulaires et moléculaires jouant un rôle en matière de transmission du VIH auraient réveillé l'intérêt des chercheurs, surtout aux États-Unis, et permis d'en arriver à cette avancée. En 2005, plus de 150 millions de dollars ont été mobilisés pour la recherche sur les microbicides, contre 28 millions en 1997.



VOIR PAGE A 8: VACCIN

Autres informations en page A 4



ZOHRA BENSEMRA REUTERS

Les déplacés ont continué hier de rentrer chez eux par milliers — en affichant leur appui au Hezbollah.

La trêve tient bon au Liban

À la faveur du respect global du cessez-le-feu entré en vigueur la veille au Liban après 33 jours de guerre, les forces israéliennes ont entrepris de se replier tandis que, de part et d'autre de la frontière, les civils sortaient des abris ou regagnaient leurs foyers.

La trêve semblait toutefois encore fragile, le Hezbollah ayant proclamé lundi son refus d'un désarmement immédiat et l'État hébreu sa volonté de poursuivre les miliciens «en tout lieu et en tout temps». Et l'Iran, vivement épinglé par le président américain George W. Bush pour son soutien au Hezbollah, a menacé de lancer des missiles sur Tel-Aviv si Israël et les États-Unis l'attaquaient.

Lire nos informations en page A 5

Des journées de 14 heures, trois fois par semaine

En région, les malades en hémodialyse doivent en plus survivre à l'indisponibilité des soins

De longs aller-retours coûteux, des journées de 14 heures, des déménagements *in extremis*... Pour un patient traité en hémodialyse trois fois par semaine, résider loin de son centre de soins n'est pas une sinécure. À ces problèmes découlant de la disponibilité de certains traitements dans les hôpitaux en région s'ajoute la gestion compliquée de l'aide financière.

LISA-MARIE GERVAIS

Lorsqu'il a appris qu'il devait commencer à suivre des traitements en hémodialyse qui ne se donnaient qu'à Chicoutimi, à 150 kilomètres de chez lui, Pierre (prénom fictif) a dû faire un choix: faire l'aller-retour matin et soir trois fois par semaine ou carrément déménager. «J'ai décidé de rester chez moi, à Dolbeau.

Ma vie est ici et ma femme y travaille», explique l'homme, qui préfère conserver l'anonymat.

Ainsi, trois fois par semaine, Pierre doit faire un aller-retour de trois heures (parfois quatre en hiver sur des routes enneigées) pour recevoir le traitement nécessaire à sa survie, une épuration du sang servant à éliminer les déchets de son organisme.

VOIR PAGE A 8: HÉMODIALYSE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pierre Lauzier, président de l'Association générale des insuffisants rénaux (AGIR). Le remboursement des déplacements par le gouvernement, «c'est au cas par cas», déplore-t-il.

PERSPECTIVES

Taillon et le cauchemar des défusions

Les défusions! Ce vieux «dossier local» de 2004, aux répercussions bien concrètes en 2006, a échappé à l'«écran radar» des analystes qui ont cherché à décrypter les résultats de l'élection complémentaire de lundi dans Taillon. Pourtant...

Certes, Taillon, c'était le fief mythique de René Lévesque et de Pauline Marois. Certes, on y a voté à 60,91 % pour le OUI en 1995. On l'a dit, c'était un château fort pour le Parti québécois. De plus, il y avait l'insatisfaction très élevée à l'endroit du gouvernement (encore près de 60 % dans les sondages de juin, qui avaient par ailleurs apporté un peu de réconfort au gouvernement Charrest). Les bonzes du PQ devraient peut-être se demander pourquoi diable ils n'ont pas réussi à faire mieux que 44 % dans Taillon!

Au Parti libéral, on s'était quand même surpris à y croire en milieu de campagne. Après tout, Véronique Mercier était une candidate qui incarnait la jeunesse, le dynamisme et la connaissance approfondie de dossiers clés. Les ministres se sont succédé pour lui apporter un coup de main. Le premier ministre y a consacré une énergie peu coutumière lors d'une partielle, multipliant les présences. Pour le PLQ, il était important de faire en sorte que les timides tendances favorables, dans les sondages de juin, se matérialisent dans ce que René Lévesque



Antoine Robitaille

VOIR PAGE A 8: TAILLON

Le fléchissement de l'appui au PQ n'inquiète pas Boisclair, page A 3

INDEX

Actualités	A 2	Éditorial	A 6
Annonces	B 4	Idées	A 7
Avis publics	B 6	Météo	B 6
Carrières	B 5	Monde	A 5
Culture	B 8	Mots croisés	B 6
Décès	B 4	Sudoku	B 4
Économie	B 1	Télévision	B 7



• LES ACTUALITÉS •

La prison pour les enfants de 10 ans : Toews soulève une tempête

HÉLÈNE BUZZETTI



CHRIS WATTIER REUTERS

Le ministre fédéral de la Justice, Vic Toews, s'est attiré les foudres du milieu judiciaire et de l'opposition parlementaire en laissant entendre que les jeunes de 10 et 11 ans ayant commis des crimes devraient être pris en charge par les tribunaux. On l'accuse d'aller trop loin sur la voie de la répression alors que le ministre conservateur assure qu'il veut seulement éviter la criminalisation des enfants par les gangs de rue, pas les envoyer en prison.

Ottawa — L'entourage du ministre fédéral de la Justice a eu beaucoup à faire hier pour convaincre que Vic Toews ne cachait pas dans ses cartables une ébauche de projet de loi pour envoyer croupir en prison les délinquants de 10 et 11 ans. Les partis d'opposition, eux, ont juré qu'ils y feraient la guerre si une telle législation devait voir le jour.

Le ministre a éveillé les passions lundi en déclarant au cours d'une allocution devant l'Association du Barreau canadien, à Terre-Neuve, qu'il «est nécessaire de donner plus de souplesse» à la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, qui s'applique seulement aux jeunes de 12 à 17 ans. «J'entends parfois des anecdotes à propos de jeunes de 12 ans qui arrivent devant le tribunal et qui ont déjà derrière eux un épouvantable passé impliquant la police et les services sociaux mais pour qui les tribunaux n'ont pas pu intervenir», a-t-il alors déclaré. Le ministre a ajouté qu'il souhaiterait donner aux juges la possibilité d'imposer des «traitements» avant qu'il ne soit trop tard.

Interrogé par les journalistes à savoir s'il voulait imposer la prison aux enfants de 10 et 11 ans, le ministre n'a ni infirmé ni confirmé. Certains en ont conclu que c'était son intention. Dans l'entourage du ministre, on précise toutefois que son objectif est «positif» et qu'il veut surtout permettre d'intervenir dans les cas extrêmes. Aucun projet de loi ne serait dans le collimateur, ajoute-t-on. «Cela n'a jamais été discuté ici», a expliqué cette source bien au fait de la situation. «Le ministre passe beaucoup de temps sur le terrain avec les policiers et c'est un des sujets abordés.»

Tant le Parti libéral que le Bloc québécois ont critiqué cette approche. «Cela ne nous inspire pas confiance», a indiqué le député bloquiste Réal Ménard. «On ne peut pas s'empêcher de faire un lien entre cette idée et la plateforme électorale conservatrice, qui dit vouloir rendre les jeunes de plus en plus admissibles à des sentences pour adultes.» M. Ménard a dit laisser la chance au courreur parce que la complexité de la pensée du ministre a peut-être été mal rapportée. Cependant, a-t-il ajouté, «si ça se traduit en mesure législative, c'est clair que le Bloc québécois ferait une lutte extrêmement serrée, coriace, et qu'on emploierait toutes les mesures à notre disposition pour s'opposer à cela».

La libérale Lucienne Robillard critique vertement cette approche elle aussi mais ne la trouve pas surprenante. «En justice, le Parti conservateur a toujours eu cette orientation. C'est leur philosophie.» Elle demande en outre au ministre de présenter tous les éléments tendant à prouver que ce problème serait à ce point aigu qu'il nécessiterait un changement à la loi.

Autres critiques

Michèle Goyette, DPJ adjointe du Centre jeunesse de la Montérégie, croit elle aussi qu'il «n'y a pas de volume» pour justifier un changement à la loi. Elle rappelle que les jeunes de 10 ou 11 ans commettant des actes répréhensibles sont déjà pris en charge par les services sociaux et parfois placés dans des internats de réadaptation. «La criminalisation n'apportera rien», dit-elle.

M^r Michel Leclerc, responsable de la chambre jeunesse du Barreau de Montréal, comprend mal cette sortie lui aussi. Il rappelle que les lois sur les

jeunes contrevenants sont le fruit d'un fragile équilibre entre diverses factions dans la société. «Si quelqu'un commence à jouer avec cela pour faire plaisir à certains cercles sans étude d'impacts, c'est très hâtif et électoraliste.»

De leur côté, les policiers estiment que la population ne peut pas faire l'économie d'un tel débat. Le président de l'Association canadienne de la police professionnelle, Tony Cannavino, explique qu'il s'agit d'une préoccupation croissante au sein des corps policiers avec la montée en puissance des gangs de rue.

«Les gangs recrutent ces jeunes, sachant qu'il n'y a pas beaucoup de répercussions pour eux, raconte-t-il. Ils leur expliquent en plus que s'ils se font prendre par la police, ils seront conduits à la Protection de la jeunesse, à un travailleur social, et après ça, c'est fini.» Le problème, selon lui, c'est qu'une fois pris le mauvais pli, il est difficile de ramener ces jeunes dans le droit chemin.

Selon M. Cannavino, il ne s'agit pas d'envoyer ces jeunes en prison mais plutôt de donner le pouvoir aux juges d'imposer de l'aide, un peu, dit-il, comme le faisait l'ex-juge Andrée Ruffo. «Si un juge ordonne à certains organismes de donner une supervision ou un encadrement supérieur, à ce moment-là, les organismes n'auront pas le choix. Ce ne sera pas fait de façon aléatoire selon les budgets qu'ils ont, comme c'est le cas présentement.» Mais si ces organismes n'ont pas les budgets nécessaires? «Ça va créer une pression et une obligation sur les différents paliers de gouvernement pour qu'ils investissent.»

Le Devoir

Deux millions de dollars pour envoyer des chèques de 100 \$

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Comme promis, des milliers de mamans et de papas l'ont découvert dans leur boîte à lettres, en plein cœur des vacances estivales. Le premier chèque de 100 \$ destiné aux parents d'enfants de moins de six ans a été versé fin juillet, et tout a été mis en place pour que le «cadeau» conservateur ne passe pas inaperçu. Prix de l'opération: un tout petit million.

Le talon de ce chèque — car il s'agit bien d'un chèque en papier — comporte un message de la ministre du Développement social, Diane Finley. «La Prestation universelle pour la garde d'enfant [PUGE] est versée directement aux familles parce que nous croyons que vous, mieux que quiconque, savez ce qui convient à vos enfants», est-il écrit. À titre de comparaison, les documents envoyés par la Régie des rentes du Québec avec le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants, introduit par le gouvernement Charest, comporte uniquement de l'information factuelle à propos du programme.

Cette prestation fédérale, la PUGE, avait été promise par Stephen Harper en campagne électorale et tient lieu de programme de garde d'enfants. Chaque famille de jeunes enfants reçoit une somme

imposable de 1200 \$ (à raison de 100 \$ chaque mois). Cette somme n'a pas été déposée directement dans les comptes bancaires des parents, même si ceux-ci étaient déjà inscrits au dépôt direct pour leur remboursement d'impôt ou pour leur Prestation fiscale canadienne pour enfant (PFCE), une autre allocation destinée aux familles.

«Quand on émet quelque chose de nouveau, on l'envoie par chèque et on donne l'occasion aux gens de nous dire sous quelle forme ils le veulent pas la suite», a expliqué Laurier Roy, porte-parole au ministère du Développement social. On ne peut pas tenir pour acquis que s'ils veulent que leur retour d'impôt soit déposé dans le compte X, ils voudront que leurs prestations le soient dans le même compte. Les parents recevront un chèque à deux reprises avant de passer au mode électronique.

Selon le ministère des Travaux publics, il en coûte 0,75 \$ pour émettre un chèque en papier, contre 0,14 \$ pour un dépôt direct. Ottawa a émis 1,5 million de chèques de 100 \$ le mois dernier, ce qui lui a coûté 1,125 million de dollars. Ces coûts seront similaires ce mois-ci. Ottawa dépensait déjà 894 000 \$ par mois pour émettre la PFCE, elle aussi destinée aux parents. Ces coûts s'additionneront.

Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Les pompiers ont maîtrisé l'incendie en fin d'après-midi hier.

1500 personnes évacuées à cause d'un incendie

Boisbriand — Un grave incendie s'est déclaré hier à l'usine Les Revêtements Polyval de Boisbriand, dans les Basses-Laurentides, forçant l'évacuation de 500 résidents et de 1000 travailleurs d'usine du secteur.

Le feu a pris naissance vers 12h15 dans un laboratoire de peinture au troisième étage de l'édifice, situé tout près de l'autoroute 15. Un épais nuage de fumée noire se dégageait du brasier. Un employé de l'usine a été

brûlé à un bras tandis qu'un pompier et un résident ont été incommodés par la fumée.

Un important périmètre de sécurité a été établi dans le secteur en raison de la présence de produits toxiques (solvants, substances à base d'huile, laques) sur les lieux de l'incendie, a indiqué le directeur du Service de sécurité incendie de Boisbriand, Christian Grand'Maison.

Des responsables des ministères québécois et fédéral de

l'Environnement ont été appelés sur place pour évaluer la qualité de l'air.

Les pompiers ont signalé des émanations d'acide cyanhydrique. Des concentrations élevées de ce produit peuvent entraîner des étourdissements, des nausées, des maux de tête et des évanouissements. «C'est un produit qui, lorsque respiré en faible quantité, ne cause aucune séquelle», a toutefois tenu à préciser M. Grand'Maison.

Les autorités policières ont donc demandé aux résidents des environs qui n'avaient pas été évacués de fermer leurs fenêtres par mesure de prévention.

Plus d'une centaine de pompiers ont combattu l'incendie et sont parvenus à maîtriser le feu en fin de journée. Les résidents évacués attendaient toujours l'autorisation de regagner leurs résidences en début de soirée.

Presse canadienne

LE CONFLIT AU PROCHE-ORIENT: PERCEPTIONS ET RÉALITÉS

UNE GRANDE CONFÉRENCE DE L'ÉCOLE D'ÉTÉ DE L'INM



- AVEC
- ▶ **NISSIM ZVILI**
Ancien ambassadeur d'Israël en France et ancien président du Centre international pour la paix au Moyen-Orient
 - ▶ **KHALIL SHIKAKI**
Directeur du Palestinian Centre for Policy and Survey Research, à Ramallah en Cisjordanie
 - ▶ **SAMI AOUN**
Professeur de science politique, Université de Sherbrooke

▶ JEUDI, 17 AOÛT, 20 H • À L'UQAM

À L'UQAM, Salle Marie-Gérin-Lajoie, Pavillon Judith-Jasmin
405, rue Sainte-Catherine Est, niveau métro, métro Berri-UQAM

Membres de l'INM: 10 \$ • Grand public: 12 \$
Ou inclus dans les forfaits de l'École d'été de l'INM
RÉSERVEZ VOS PLACES: 514.934.5999, poste 229
Pour information: www.inm.qc.ca

Une activité de l'Institut du Nouveau Monde en association avec le Comité Québec-Israël



L'ÉCOLE
d'ÉTÉ
UNE ÉCOLE EN CITROUILLERIE AVEC AMIS DU FESTIVAL

début
global

Programmes en technologies de l'information

Chargé de projet en TI Architecte technologique
Concepteur informatique Informaticien spécialiste du jeu vidéo

Développez vos compétences et poursuivez votre progression de carrière. Le Centre de formation en technologies de l'information (CeFTI) de la Faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke vous propose des formations:

- à temps partiel, conçues pour les personnes en situation d'emploi,
- à raison de deux soirs par semaine à Sainte-Thérèse ou à Longueuil
- à temps complet, à Longueuil

Formations de 1^{er} cycle

- Certificat d'informatique appliquée, ouvert à tout détenteur d'un DEC
- Certificat de développement du logiciel, spécialement conçu pour les détenteurs d'un DEC en techniques de l'informatique

Formations de 2^e cycle

- Diplôme de technologies de l'information (DTI)
- Diplôme de génie logiciel (DGL)
- Diplôme de développement du jeu vidéo
- Maîtrise en génie logiciel de type cours

La réussite du DTI ou du DGL donne la possibilité d'accéder à un programme de maîtrise (15 crédits additionnels).

SOIRÉES D'INFORMATION pour les admissions à l'automne ou à l'hiver

LONGUEUIL

Mercredi 23 août à 19 h 30
Complexe St-Charles
1111, rue Saint-Charles Ouest
Tour Ouest, 7^e étage
Local indiqué à l'entrée

S.V.P. confirmez votre présence
avant le 22 août au 450 463-6576
ou par courriel à TI@USherbrooke.ca

SAINTE-THÉRÈSE

Mardi 22 août à 19 h 30
Collège Lionel-Groulx
100, rue Duquet
Local indiqué à l'entrée

S.V.P. confirmez votre présence
avant le 21 août au 450 434-3939
ou par courriel à TI@USherbrooke.ca

Information: www.CeFTI.USherbrooke.ca

UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

www.USherbrooke.ca

POLITIQUE

Développement de l'énergie nucléaire en Ontario

Les écologistes ontariens demandent à Ottawa de protéger le Québec

Si un accident ou un attentat devait survenir dans une centrale ontarienne, c'est Montréal et non Toronto qui subirait le plus de dommages

Le plan de développement énergétique de l'Ontario prévoit des investissements de 45 milliards dans le nucléaire. Ce plan soulève deux questions, occultées jusqu'à présent: quel est le niveau de risque de cette stratégie globale et qui seraient les principales victimes en cas d'accident important ou d'attaque terroriste sur une ou des centrales?

LOUIS-GILLES
FRANÇEUR

Montréal risquerait d'être touché davantage que Toronto si un accident nucléaire majeur devait survenir à l'un ou l'autre des nouveaux réacteurs que l'Ontario songe à construire sur les terrains de l'actuelle centrale de Darlington, située à environ 60 km à l'est de la capitale ontarienne.

C'est ce qu'a soutenu hier Emilie Moorhouse, la responsable du dossier énergétique au Sierra Club du Canada, dans une entrevue accordée au *Devoir*.

C'est notamment en raison des

impacts «transfrontaliers» résultant possiblement des projets majeurs du gouvernement ontarien en matière de nucléaire que le groupe environnemental canadien a réclamé hier de la ministre canadienne de l'Environnement, Rona Ambrose, qu'elle enclenche une évaluation environnementale «globale» des nombreux projets nucléaires ontariens. Le gouvernement ontarien entend plutôt évaluer, dit-elle, ces projets «à la pièce, alors que le risque global pour des villes comme Montréal ou Syracuse, dans l'État de New York, résulte plutôt de l'accumulation des risques que représenteront, en-

semble, les vieux réacteurs en fonction présentement ainsi que ceux dont on prévoit la construction: des analyses de risques à la pièce ne vont pas révéler le véritable risque qu'encourent les voisins de l'Ontario», affirme Emilie Moorhouse.

«Il est concevable, ajoute-t-elle, que ces projets représentent un grand risque pour Montréal», car toutes les études fédérales ont démontré jusqu'à présent que le smog de la région torontoise ou les émissions acides des entreprises du sud de l'Ontario aboutissent pour une très grande part au Québec ou dans l'État de New York. Il serait surprenant, dit-elle, qu'un nuage radioactif prenne une direction différente de la pollution atmosphérique conventionnelle.

Si l'Ontario décidait de construire ses futurs réacteurs sur l'important site de Darlington, plus à l'est que la centrale de Pickering, «On éloignerait alors le risque de Toronto et on le rappro-

cherait du Québec». Mme Moorhouse rappelle que les retombées d'un accident nucléaire — un risque auquel s'ajoute aujourd'hui la possibilité d'attentats terroristes — peuvent couvrir d'immenses territoires. L'accident de Tchernobyl, en avril 1986, a contaminé à des degrés divers 40 % de la surface de l'Europe, donne-t-elle en exemple.

La porte-parole de l'important groupe environnemental canadien estime que «le gouvernement du Québec doit mettre tout son poids dans la balance afin d'obtenir une évaluation globale du programme ontarien de développement de la filière nucléaire en raison des risques courus par la population du Québec».

Présentement, un grand nombre de réacteurs nucléaires ontariens ont été construits à l'est de Toronto. Il en résulte, explique Emilie Moorhouse, un «risque supérieur pour Montréal et Syracuse

que pour Toronto, car les vents dominants, qui soufflent la majorité du temps en direction de l'est, ont plus de chances de pousser un nuage radioactif vers Montréal et Syracuse que vers Toronto».

A une exception près, précise la porte-parole du Sierra Club, soit dans le cas de Pickering. Lors de sa construction, cette centrale se situait à l'est de Toronto. Mais l'étalement urbain a fait en sorte que Pickering se retrouve maintenant ceinturé par un énorme secteur résidentiel et se retrouve littéralement «en ville».

«Cela fait de Pickering la centrale nucléaire la plus densément ceinturée par une population civile en Amérique, sinon dans le monde, dit-elle.

En Ontario, dit-elle, la population a été «endormie» depuis deux ans par l'intense campagne de publicité à la télé, menée par l'industrie nucléaire. «Les Ontariens, en général, sont convaincus

que le programme nucléaire de leur province est vraiment sécuritaire. Beaucoup de Torontois ne savent même pas d'ailleurs qu'il y a une centrale nucléaire à moins de 40 km de leur domicile», estime Emilie Moorhouse.

Seule une commission d'évaluation environnementale fédérale, dit-elle, qui analyserait ce programme globalement, pourrait permettre de déterminer si des solutions de remplacement plus sécuritaires et moins dommageables pour l'environnement sont possibles.

«L'ampleur des projets en cause, leur coût énorme et la gravité de leurs impacts possibles font en sorte que la ministre Ambrose abdiquerait sa responsabilité de protéger l'environnement si elle exigeait moins qu'une telle évaluation globale», conclut la porte-parole du Sierra Club.

Le Devoir

TAILLON

Le fléchissement de l'appui au PQ n'inquiète pas Boisclair

BRIGITTE
SAINT-PIERRE

Une nouvelle candidate, une élection partielle, un comté fortement contesté: voilà trois conditions qui rendaient plus difficile l'obtention d'un pourcentage élevé de votes pour le Parti québécois dans Taillon et qui contribuent à expliquer le résultat de lundi, a laissé entendre hier le chef du PQ, André Boisclair, lors d'un point de presse à Montréal.

«De voir que le PQ a réussi, dans une élection partielle, à maintenir ses acquis avec une nouvelle candidate [...] c'est remarquable», a déclaré M. Boisclair. «On sait qu'un candidat qui se représente élection après élection a un avantage, [qui se voit] dans les résultats des élections», a fait valoir le chef péquiste, qui a ajouté que le comté de Taillon était «fortement contesté». La péquiste Marie Malavoy a remporté lundi l'élection partielle dans Taillon, qui comprend une partie de la ville de Longueuil sur la rive sud de Montréal, avec 43,61 % des voix. En 2003, Pauline Marois avait récolté 45,85 % des suffrages dans cette circonscription. Elle avait gagné les élections de 1998 et de 1994 dans Taillon avec, respectivement, 53,02 % et 60,99 % des votes.

Le chef du PQ a en outre fait valoir hier que le Parti libéral avait perdu des points dans la circonscription de Taillon. Le PLQ a obtenu 31,31 % des suffrages exprimés à l'élection partielle de lundi dans ce comté, contre 34,17 % aux élections générales de 2003.

A l'instar du PLQ, Québec solidaire a «perdu [u] des plumes», selon M. Boisclair. La candidate de Québec solidaire dans Taillon, Manon Blanchard, a obtenu 7,17 % des suffrages, alors que Manon Massé, qui avait brigué les suffrages pour cette formation politique à l'élection partielle de Sainte-Marie-Saint-Jacques, avait récolté 22,20 % des voix en avril dernier. L'un des ancêtres de Québec solidaire, l'Union des forces progressistes (UFP), n'avait toutefois obtenu que 1,42 % des suffrages dans Taillon aux élections générales de 2003.

Une image d'unité

Le chef du PQ, André Boisclair, élu lundi dans Pointe-aux-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le chef péquiste, André Boisclair, sera assermenté à titre de député le 22 août.

Trembles, et la péquiste Marie Malavoy, élue dans Taillon, ont cherché à projeter hier une image d'unité. «Ce que je peux dire à notre chef André Boisclair aujourd'hui, c'est que le comté de Taillon est prêt à faire équipe avec André Boisclair, avec tous les collègues de l'Assemblée nationale», a déclaré hier Mme Malavoy lors du point de presse. Après avoir fait son éloge, M. Boisclair a affirmé dans la même veine que «Marie Malavoy aura [it] une place de premier choix dans l'équipe parlementaire du Parti québécois». Lors de la course à la chefferie du Parti québécois, Mme Malavoy avait soutenu la candidature de Pauline Marois.

Le chef du PQ à l'Assemblée nationale
Élu chef du PQ le 15 novembre

dernier, André Boisclair sera assermenté à titre de député le 22 août. Selon lui, sa performance en Chambre à compter de cette date n'est pas une grande inconnue; il fait valoir qu'il n'en est pas à ses premières armes à l'Assemblée nationale. «J'ai quand même 15 ans de vie parlementaire dans le corps. Vous m'avez vu agir comme leader du gouvernement. Vous m'avez vu agir comme leader de l'opposition», a-t-il déclaré. Il a répété hier, tel un leitmotiv, les thèmes qu'il privilégie: l'économie, l'éducation, l'environnement et la souveraineté. Comme lundi, il a reproché au gouvernement Charest d'avoir «trompé» les Québécois, par exemple en ne réduisant pas les impôts comme il l'avait promis.

Boisclair restera dans PAT

Ne résidant pas dans Pointe-aux-Trembles et s'étant porté candidat dans cette circonscription en juin seulement, alors que l'ancienne députée péquiste Nicole Léger avait annoncé sa démission dès le mois de mars, André Boisclair choisira-t-il ce comté pour se représenter lors d'élections générales? «Oui, bien sûr. Je n'ai pas fait tout ce travail-là pendant une élection partielle pour penser me présenter dans une autre circonscription. C'est très clair. Il n'y a aucune ambiguïté dans mon esprit», a-t-il soutenu. D'ici là, il entend se consacrer à son travail de chef de l'opposition, qu'il «prend au sérieux», a-t-il dit.

Le Devoir

Le chef péquiste a participé à une manifestation pour la paix au Moyen-Orient

L'ambassadeur d'Israël rabroue Gilles Duceppe

SYLVAIN LAROCQUE

Ottawa — L'ambassadeur israélien au Canada, Alan Baker, accuse le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, d'avoir causé des «dommages irréparables» en participant à une manifestation pour la paix au Liban le 6 août dernier.

Dans une lettre envoyée au leader souverainiste le 8 août, le diplomate n'y va pas de main morte pour dénoncer l'événement, qui a eu lieu au parc Lafontaine de Montréal et auquel ont pris part plus de 15 000 citoyens. Certains appuyaient ouvertement le Hezbollah.

«Je vous écris pour exprimer mon choc et ma déception de vous avoir vu prendre part activement et faire preuve de leadership dans [cette] marche manifestement anti-israélienne [...], au cours de laquelle l'organisation terroriste qu'est le Hezbollah a été acclamée, louée et glorifiée par une foule hautement survoltée», peut-on lire dans la missive.

L'ambassadeur dit trouver «inconcevable» que le chef d'un parti «respecté» accorde son «appui» au Hezbollah, que le Canada, les États-Unis et l'Union européenne ont inscrit sur leurs listes d'organisations terroristes.

M. Baker ajoute que M. Duceppe a donné l'impression d'offrir son «encouragement» au Hezbollah, ce qui constitue selon lui un «très triste message» au peuple d'Israël.

«Par vos actions, M. Duceppe, et celles de vos collègues, vous avez causé des dommages irréparables», conclut l'envoyé israélien.

Le chef du Parti québécois, André Boisclair, et le député libéral fédéral Denis Coderre ont aussi participé à la manifestation du 6 août mais n'ont pas subi les foudres de l'ambassadeur Baker.

A l'ambassade d'Israël, on précise toutefois que le consul général à Montréal, Marc Attali, a rencontré M. Duceppe et Boisclair la semaine dernière afin d'exprimer son mécontentement. M. Attali a aussi téléphoné à M. Coderre.

Ce dernier a répété qu'il faisait partie du gouvernement qui a interdit le Hezbollah au Canada, en 2002.

La porte-parole de Gilles Du-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Gilles Duceppe

ceppe, Karine Sauvé, a pour sa part indiqué hier que le Bloc n'avait pas encore reçu la lettre de l'ambassade et que, par conséquent, le parti ne formulerait pas de commentaires à ce sujet.

Il a été impossible de joindre le porte-parole de M. Boisclair hier.

Un rôle pour Ottawa?

Par ailleurs, lors d'une téléconférence hier, Alan Baker a indiqué qu'il comptait entrer en contact avec le cabinet du premier ministre Stephen Harper et avec le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, afin de discuter du rôle que pourrait jouer le Canada dans l'application du cessez-le-feu conclu entre Israël et le Hezbollah.

M. Baker a reconnu que le Canada était fortement engagé en Afghanistan, mais il a tout de même dit estimer qu'Ottawa pourrait contribuer à la mission renforcée des Nations unies dans le sud du Liban. Il a suggéré que le Canada établisse des patrouilles navales afin de lutter contre la contrebande d'armes.

L'ambassadeur a indiqué que la vice-première ministre et ministre des Affaires étrangères d'Israël, Tzipi Livni, envisageait de se rendre à Ottawa pour discuter du rôle futur du Canada dans la résolution de la crise israélo-libanaise.

Presse canadienne

EN BREF

Manifestation à Montréal contre Colin Powell

Dans la foulée des nombreuses manifestations des dernières semaines dénonçant la violente offensive israélienne au Liban, au moins 150 personnes ont protesté hier contre la présence de l'ex-secrétaire d'État américain Colin Powell à Montréal. Celui-ci prononcera au même moment une conférence sur le thème «Build a stronger Israel» (Bâtir un Is-

raël plus fort) devant des membres du Fonds national juif canadien, réunis à l'hôtel Reine Elizabeth du boulevard René-Lévesque. Les manifestants, rassemblés à l'appel du groupe Palestiniens et Juifs unis, en avaient d'ailleurs contre cette organisation, accusée de récolter des fonds pour financer des projets de construction «sur des terres volées au peuple palestinien». M. Powell a aussi été visé, principalement pour avoir défendu bec et ongles la campagne américaine en Irak en 2003. Certaines personnes présentes brandissaient d'ailleurs des affiches

sur lesquelles on pouvait lire: «Avez-vous trouvé des armes de destruction massive?». Une autre action est prévue demain, à la Place des Arts, alors que les manifestants s'allongeront pour symboliser les victimes libanaises du conflit opposant le Hezbollah et Tshahal. — *Le Devoir*

Recrutement accéléré

Saint-Jean — L'enrôlement de recrues sera accéléré cet automne

dans l'espoir d'augmenter l'efficacité militaire canadienne, a déclaré hier le général Rick Hillier, chef d'état-major des Forces armées. D'ici le 1^{er} octobre, le ministère de la Défense nationale aura pour objectif de compléter l'enrôlement de 30 % de recrues en une semaine, et d'une proportion supplémentaire de 50 % à l'intérieur d'un mois. «Nous avons lancé, d'une certaine façon, une grenade de recrutement, qui en transformera complètement le fonctionnement», a déclaré M. Hillier. — *PC*

Marcel LEBEL
DICCIONARIO ANALÓGICO
ESPAÑOL • FRANÇAIS • ENGLISH
Méthode didactique innovatrice : la mnémotechnie
En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

560 pages - 18,50 \$
GUESSER, éditeur Rue
(514) 842-3481

• LES ACTUALITÉS •

CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE SIDA



Insite aurait contribué à réduire la criminalité liée aux utilisateurs de drogues par injection et à diminuer le nombre de seringues échangées, ce qui a une forte incidence sur la transmission du VIH.

I N S I T E

Victime d'une surdose de conservatisme?

L'inaction du gouvernement Harper compromet la survie du centre d'injection de drogues de Vancouver

LISA-MARIE GERVAIS

Toronto — Devant l'inaction du gouvernement canadien, le seul centre d'injection de drogues en Amérique du Nord pourrait fermer ses portes dès septembre. Situé à Vancouver, le centre Insite permet actuellement à des toxicomanes de s'injecter des drogues sous la supervision de professionnels de la santé avec des seringues stérilisées, réduisant ainsi le risque de transmission du VIH.

Au cœur de la controverse depuis sa création, ce centre, ouvert 18 heures par jour, sept jours sur sept, offre à des toxicomanes une supervision menée par une équipe de 16 infirmières et des services d'aide en désintoxication. Selon le chercheur Thomas Kerr, les bienfaits de ce lieu d'injection sous supervision pour la santé des toxicomanes et la communauté sont indéniables. «D'après toutes nos études, il est clair que ce centre doit demeurer ouvert», a dit M. Kerr lors d'une présentation au XVI^e Congrès international sur le sida. Le chercheur a été ovationné à la fin de son intervention.

Plusieurs publications et revues scientifiques avaient déjà fait état du petit succès de ce projet-pilote. Selon une imposante littérature publiée partout à travers le monde, Insite aurait contribué à réduire la criminalité liée aux utilisateurs de drogues par injection et à diminuer le nombre de seringues échangées, ce qui a une forte incidence sur la transmission du VIH. «Le centre a aussi joué un rôle de premier plan dans le contrôle des surdoses», a indiqué le chercheur en soulignant que ce centre représente un premier recours pour bon nombre de jeunes de la rue.

«Montréal a aussi besoin de lieux d'injection sous supervision. C'est même la ville mère. Sa clientèle a les mêmes caractéristiques qu'à Vancouver, soit des gens qui s'injectent des drogues principalement dans la rue et en public», a souligné le chercheur. Aujourd'hui dans le monde, 10 % des nouvelles infections au VIH sont dues à l'injection de drogues.

Exemption renouvelée?

Pour que ce centre puisse me-

ner ses activités en toute légalité, Santé Canada avait accordé une exemption de trois ans à ce projet-pilote, d'après l'article 56 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, et fourni 500 000 \$ par année afin de soutenir la recherche scientifique dans le cadre du projet. Le gouvernement de la Colombie-Britannique et la Ville de Vancouver avaient également appuyé cette initiative.

Or, selon M. Kerr, tout porte à croire que cette exemption ne sera pas reconduite. «Rien. Je n'ai eu aucune nouvelle du ministère de la Santé à ce sujet», a-t-il affirmé. Selon lui, la fin des activités d'Insite non seulement aurait des conséquences fâcheuses sur la vie des toxicomanes mais constituerait également une grande perte pour la communauté scientifique. «Le Canada n'a pas de données empiriques sur le sujet [de la transmission du VIH et les utilisateurs de drogues par injection]. Si on ne fait pas de recherche, comment peut-on aider et traiter cette clientèle?», s'est pour sa part interrogée Alana Klein, chercheuse au Ré-

seau juridique canadien VIH/sida.

Selon Thomas Kerr, qui, avec d'autres chercheurs, suit près de 1000 jeunes depuis trois ans, cette situation est inquiétante. «Nous devons arrêter de suivre ces gens parce qu'il est certain que nous n'aurons pas les moyens de financer le projet nous-mêmes», a-t-il dit. «Mais le financement n'est pas le problème, c'est plutôt l'exemption qui fait que, dans 28 jours, nous travaillerons dans l'illégalité.»

Selon lui, si le gouvernement se fait plutôt discret dans cette affaire, c'est qu'il s'agit d'un sujet controversé. «Ils disent que ça encourage les jeunes à s'injecter des drogues. Or on a tout plein d'études pour leur prouver le contraire», a dit M. Kerr. Le ministre de la Santé n'a pas rappelé Le Devoir hier. Lundi, le ministre de la Santé, Tony Clement, ainsi que la ministre de la Coopération internationale, Josée Verner, avaient annulé et reporté, sans préciser la date, une conférence de presse où ils devaient annoncer la contribution du Canada à la lutte contre le VIH/sida, ce qui a suscité de vives critiques.

Le Devoir

Bill Clinton ne croit pas à la stratégie américaine

SHERYL UBELACKER

Toronto — L'ancien président américain Bill Clinton a promis de demeurer engagé dans la lutte contre le VIH/sida tant et aussi longtemps que ce sera nécessaire et a énuméré tout ce qu'il faut faire pour venir à bout de cette maladie, hier au XVI^e Congrès international sur le sida, à Toronto.

Dans un discours où il a fait preuve de son charme habituel tout en démontrant qu'il maîtrisait bien ses dossiers, l'ancien président américain a décoché quelques flèches en direction des programmes du gouvernement des États-Unis en matière d'abstinence sexuelle et de lutte contre la prostitution tout en louangeant le fait qu'ils bénéficiaient d'un financement généreux.

Dans un passage chaudement applaudi, M. Clinton a déclaré devant une salle comble que l'épidémie du VIH/sida ne pourra être vaincue qu'au moment où les femmes seront reconnues à l'égal des hommes et dicteront elles-mêmes les paramètres de leur santé sexuelle, un thème récurrent à cette conférence.

Lorsqu'on lui a ensuite demandé, lors d'un point de presse fort court, si les gens vivant avec le VIH/sida pourraient compter sur lui encore longtemps, M. Clinton a répondu ceci: «Même mes pires critiques ne m'accusent jamais d'être un lâcheur. J'ai tendance à être persévérant.»

«Il n'y a rien à quoi je puisse penser qui m'éloignerait de cet engagement, à moins d'une maladie grave ou d'une victoire [contre le VIH/sida], a déclaré M. Clinton, qui aura bientôt 60 ans. Alors, si le temps ne me rattrape pas, je resterai jusqu'à ce que les choses changent.»

Les partisans de M. Clinton affirment que sa fondation a déjà eu un impact considérable en négociant à la baisse les prix pour les médicaments antirétroviraux et leur administration dans plusieurs pays en développement, ce qui a permis à des centaines de milliers d'adultes et d'enfants infectés de recevoir un traitement.

L'engagement de l'ancien président pourrait le garder sous les feux de la rampe pour au moins les dix prochaines années, le temps qu'il faudra aux chercheurs, estime-t-on, pour développer et livrer un vaccin efficace et sans effets secondaires sérieux.

Entre-temps, a déclaré M. Clinton, le monde espère pouvoir prévenir la transmission du VIH par d'autres méthodes qui deviendront disponibles plus rapidement, notamment des microbicides — l'équivalent d'un condom invisible — que les femmes pour-



Bill Clinton

J.P. MOCZULSKI REUTERS

raient utiliser sans devoir le dire à leur partenaire ou lui demander la permission.

M. Clinton a aussi dit fonder de grands espoirs sur la circoncision masculine, ce qui réduirait les risques de transmission d'environ 60 %, selon certaines études.

«Je sais qu'il n'y a pas encore d'unanimité au sein de la communauté scientifique à ce sujet, a-t-il dit. Je sais que d'autres études sont en voie d'être complétées. Mais si cela devait s'avérer efficace, nous disposerions d'un autre moyen pour prévenir la transmission de la maladie et sauver des vies.»

«Notre travail — et ce serait du gros travail — consisterait ensuite à convaincre les gens d'utiliser ce moyen mais aussi à concevoir une façon rapide, efficace et sécuritaire de le faire.»

Par ailleurs, M. Clinton a dit ne pas vouloir condamner les gens dont les valeurs les incitent à promouvoir l'abstinence sexuelle. Il a toutefois affirmé ne pas croire que les programmes d'abstinence sont efficaces.

«Selon la lecture la plus généreuse qu'on puisse faire des données, les programmes intensifs de promotion de l'abstinence permettent de retarder le moment des premières relations sexuelles et, donc, le début des comportements à risque, a-t-il commencé. Mais si on prône seulement l'abstinence, alors au moment où les jeunes gens commencent à avoir des relations sexuelles — et ils finissent éventuellement par le faire —, ils deviennent plus susceptibles d'être infectés que s'ils avaient suivi un programme préconisant une approche plus étendue [...]. Je pense que l'abstinence seule est une erreur.»

Presse canadienne



CANAL

Découvrir

Tous les jours

www.canald.com

LE MONDE

La trêve tient au Liban

Les Libanais rentrent chez eux par milliers tandis que les secours peinent à se rendre dans le sud du pays

À la faveur du respect global du cessez-le-feu entré en vigueur la veille au Liban après 33 jours de guerre, les forces israéliennes ont entrepris de se replier tandis que, de part et d'autre de la frontière, les civils sortaient des abris ou regagnaient leurs foyers.

La trêve semblait toutefois encore fragile, le Hezbollah ayant proclamé lundi son refus d'un désarmement immédiat et l'État hébreu sa volonté de poursuivre les miliciens «en tout lieu et en tout temps». Et l'Iran, vivement épinglé par le président américain George W. Bush pour son soutien au Hezbollah, a menacé de lancer des missiles sur Tel-Aviv si Israël et les États-Unis l'attaquaient.

Le chef d'état-major de l'armée israélienne, Dan Haloutz, a annoncé hier que celle-ci comptait avoir bouclé son retrait dans les sept à dix jours à venir et, d'ores et déjà, quelque 2000 des 30 000 soldats envoyés au front par Israël ont été rapatriés.

Mais la phase suivante, qui comprend l'arrivée au sud du fleuve Litani de 15 000 soldats libanais et le déploiement en soutien de milliers de Casques bleus supplémentaires, s'avère plus délicate et continue à faire l'objet de tractations entre Jérusalem, Beyrouth et le siège new-yorkais de l'ONU.

L'aviation israélienne a largué au Liban des milliers de tracts pour prévenir les réfugiés regagnant le Sud-Liban de la dangerosité persistante de la situation tant que l'armée libanaise et les renforts de la FINUL ne seraient pas déployés au sud pour s'y substituer au Hezbollah.

Mais l'armée israélienne entend remettre dans les 48 heures certaines de ses positions avancées non stratégiques aux soldats de la FINUL présents sans attendre que celle-ci reçoive les renforts décidés par le Conseil de sécurité mais dont la mission, la



Flot continu de voitures hier sur les routes du Liban.

AMMAR AWAD REUTERS

composition et les règles d'engagement n'ont pas encore été fixées.

Un flot de réfugiés

Encouragé par la trêve, un flot continu de voitures a acheminé des milliers de Libanais vers les villes et villages qu'ils avaient désertés. De nombreux bouchons engorgeaient hier les routes depuis Beyrouth en direction du sud et du port de Tyr.

Les quelque 300 000 Israéliens qui avaient fui le nord d'Israël

pour échapper aux centaines de roquettes du Hezbollah tirées quotidiennement sur leurs villes et kibboutz frontaliers ont pris la route dans le sens opposé pour réintégrer leurs foyers.

Dans une entrevue au quotidien russe *Kommersant*, le coordinateur des affaires humanitaires de l'ONU, Jan Egeland, a estimé que la situation humanitaire au Liban était «proche de la catastrophe» et affirmé qu'Israël «aurait mieux fait de réfléchir» avant de bombarder des civils.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a renouvelé son appel à une aide alimentaire d'urgence pour un demi-million de personnes déplacées par la guerre, estimant qu'il lui fallait mobiliser immédiatement 21 millions de dollars pour faire face à la situation.

Engagé dans une course de vitesse avec le Hezbollah pour venir en aide aux populations civiles, le premier ministre libanais Fouad Siniora a demandé à ses

services de commencer «incessamment à verser des aides financières aux familles des victimes de l'agression israélienne».

La résolution

La trêve en vigueur, il reste à mettre en œuvre les autres dispositions de la résolution n° 1701, qui prévoit le déploiement de l'armée libanaise jusqu'à la frontière, soutenue par la FINUL, parallèlement au retrait israélien du Sud-Liban.

Le ministre français des Affaires étrangères, Philippe Douste-Blazy, est parti hier soir pour Beyrouth afin d'y discuter notamment des conditions de déploiement de la FINUL renforcée. Il évoquera également la question de la réouverture des ports et des aéroports et les conditions de distribution de l'aide humanitaire, notamment aux déplacés.

Les Nations unies espèrent que les premiers soldats de la FINUL renforcée arriveront au Sud-Liban d'ici une dizaine de jours, a souligné le chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU, Jean-Marie Guéhenno. Un haut responsable onusien a indiqué hier que l'ONU espère le déploiement rapide au sud du Liban, d'ici 10 à 15 jours, de 3000 à 3500 hommes fournis par la communauté internationale et qui constitueraient l'avant-garde de la FINUL renforcée.

Pour sa part, l'armée libanaise prévoit de commencer à se déployer dans les tout prochains jours jusqu'à la frontière israélienne, a affirmé un haut responsable de l'armée.

L'armée israélienne poursuivait quant à elle le retrait de certaines de ses troupes du Liban, selon un porte-parole militaire qui a refusé de préciser l'ampleur de ce mouvement et la date prévue pour la fin de ce retrait. Le chef d'état-major israélien Dan Haloutz a estimé que le transfert du terrain contrôlé par Tshahal à l'armée libanaise prendrait d'une semaine à dix jours.

Quelque 30 000 soldats, dont plusieurs unités de réservistes, étaient déployés depuis le week-end dans des positions dans le sud du Liban jusqu'au fleuve Litani, qui longe la frontière à une distance variant entre cinq et trente kilomètres.

Agence France-Presse et Reuters

EN BREF

Le premier ministre tchèque démissionne

Prague — Le premier ministre social-démocrate tchèque Jiří Paroubek a annoncé hier qu'il démissionnerait aujourd'hui et a proposé à la droite de former un gouvernement minoritaire avec un mandat limité à deux ans. Le cabinet démissionnera officiellement à l'occasion d'un conseil des ministres ordinaire aujourd'hui, a précisé Paroubek lors d'une conférence de presse, dix semaines après des élections législatives qui n'avaient départagé aucun camp. Paroubek a suggéré que le Parti démocratique civique (ODS, droite), qui a remporté le plus grand nombre de voix lors du scrutin, forme un gouvernement en attendant des élections anticipées. «Je me concentre sur un accord dans le cadre duquel ils [les démocrates civiques] occuperaient des postes au gouvernement et nous [les sociaux-démocrates] contrôlerions des postes à la Chambre basse», a dit Paroubek. Le Parlement était bloqué depuis les élections des 2 et 3 juin, qui avaient donné le même nombre de voix aux blocs de droite et de gauche. Lundi, le social-démocrate Miloslav Včec a été élu président du Parlement, ce qui a permis de sortir de l'impasse. La démission de Paroubek permettra au président conservateur Vaclav Klaus de nommer un nouveau premier ministre, probablement le chef de l'ODS, Mirek Topolánek. Une fois désigné officiellement, Topolánek devra se prêter à un vote de confiance dans les 30 jours. — Reuters

Sri Lanka : des combats pour prendre position

Colombo — L'armée srilankaise et les rebelles tamouls, qui se livrent à des combats sanglants sans pour autant renoncer officiellement à la trêve, semblent vouloir gagner du terrain pour être en position de force lors de futures négociations, estimaient hier des experts. Les combats, qui ont éclaté le 26 juillet dans le Nord-Est pour le contrôle d'un petit canal d'irrigation avant de se déplacer vers le nord dans la péninsule de Jaffna, sont les plus meurtriers depuis la trêve de 2002. — AFP

Les comités de défense populaires réapparaissent

Les chiites de Nadjaf prennent leur sort en main

PATRICK FORT

Bagdad — Les chiites irakiens ont commencé hier à mettre en place des comités de défense populaires à Nadjaf alors que les Américains ont dressé des murs autour de Doura, un quartier sunnite de Bagdad, les deux affirmant qu'il s'agit de protéger les populations civiles.

«C'est le premier pas vers l'activation de comités [de défense] populaires, nous avons commencé aujourd'hui à former des comités à Nadjaf», à 160 kilomètres au sud de Bagdad, a affirmé Abdul Hussein Abtan, vice-gouverneur de la province chiite et membre du Conseil suprême de la révolution islamique en Irak (CSRII). «Ces comités choisiront des individus qui auront la mission de surveiller, d'assurer la sécurité et de prêter attention aux mouvements suspects dans leurs quartiers, en coopération avec les forces de sécurité de la ville», a-t-il ajouté.

À l'image de son chef Abdel Aziz Hakim, le CSRII, pilier de la coalition chiite qui a remporté les élections, mais aussi Moqtada Sadr, le leader radical chiite, ont demandé à plusieurs reprises la création de ces comités afin de protéger les populations chiites des violences confessionnelles.

Les chiites estiment que les forces de sécurité ne remplissent pas leur tâche et affirment qu'il vaut mieux qu'ils prennent en charge leur propre sécurité pour se protéger des multiples attaques antichéites.

Des centaines de leurs coreligionnaires, dont 35 dans un attentat suicide à Nadjaf justement, ont été tués dans diverses attaques confessionnelles en août, après des attentats sanglants en juillet.

Le premier ministre Nouri al-Maliki, un chiite, ainsi que les États-Unis, qui voudraient désarmer les mi-

lices, n'y sont pas favorables, estimant que cela risque d'aggraver les violences.

À Bagdad, un mur, composé de barrières de béton préfabriquées, a été installé par les forces américaines et irakiennes autour de Doura, dans le sud de la capitale, afin d'isoler ce quartier majoritairement sunnite en proie aux violences et l'objet d'un contrôle strict depuis huit jours, a annoncé l'armée américaine.

Il s'agit de «tenter d'empêcher les terroristes d'entrer. Le quartier a été isolé non parce qu'il y a eu des attaques contre la coalition mais parce qu'il est utilisé par les terroristes pour attiser les violences confessionnelles», a encore indiqué l'armée américaine.

«On trouvait 25 engins explosifs par semaine dans Doura. Nous n'en avons trouvé que quatre cette semaine. C'est un succès», explique le sergent Ronald Loebel.

Après l'échec du plan de sécurisation de Bagdad, lancé mi-juin, la Force multinationale a mis en place depuis huit jours une deuxième phase qui consiste à isoler et à sécuriser des quartiers avec l'ambition d'étendre ces zones sûres par la suite.

Par ailleurs, le bilan des attentats de dimanche à Zaafaraniyah, au sud de Bagdad, s'élevait désormais à 73 morts et 138 blessés, soit l'attentat le plus sanglant depuis le lancement de l'opération «En avant ensemble».

Les Américains, qui ont créé la surprise en contredisant lundi toutes les versions officielles en parlant d'explosions accidentelles dues au gaz, ont revu leur version hier, reconnaissant qu'il s'agissait d'attentats.

La violence a continué hier avec la mort de 21 personnes à travers le pays.

Agence France-Presse

HAÏTI

Le mandat de la MINUSTAH est prolongé

New York — Le Conseil de sécurité a prorogé hier pour six mois le mandat de la force de l'ONU en Haïti et renforcé sa composante policière pour aider le pays à lutter contre la violence, au détriment de sa composante militaire.

Dans une résolution adoptée à l'unanimité de ses 15 membres, le Conseil proroge jusqu'au 15 février 2007 le mandat de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en Haïti, qui était arrivé à expiration.

Il décide que la MINUSTAH aura une composante militaire plafonnée à 7200 hommes, contre 7500 actuellement, tandis que sa composante policière pourra compter jusqu'à 1951 per-

sonnes, soit une augmentation de 54 membres.

Le Conseil autorise en outre l'adjonction à la MINUSTAH de 16 agents détachés dans le domaine pénitentiaire pour «soutenir le gouvernement haïtien dans ses efforts pour améliorer son système carcéral».

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avait demandé, dans son dernier rapport sur Haïti au Conseil de sécurité, les augmentations de la composante policière, notamment l'envoi à Haïti de 54 experts en criminalité pour s'attaquer à la violence endémique qui affecte le pays.

Haïti connaît cet été une recrudescence inquiétante des enlève-

ments et des attaques à main armée, qui avaient pourtant diminué après l'élection de René Préval à l'élection présidentielle du 7 février dernier.

Environ 8700 militaires et policiers de divers pays sont à Haïti depuis plus de deux ans pour tenter d'assurer l'ordre public et de lutter contre les troubles consécutifs à l'exil forcé de l'ancien président déchu Jean-Bertrand Aristide le 29 février 2004. La mission de l'ONU est très critiquée par certains Haïtiens, qui lui reprochent d'être inefficace et laxiste dans la lutte contre l'insécurité et la violence.

Agence France-Presse

Alerte terroriste à Londres

Une autre arrestation
Vingt-quatre suspects ont été arrêtés lors de 46 perquisitions

Londres — La police britannique a arrêté hier un nouveau suspect, portant à 24 le nombre de personnes interrogées dans l'enquête sur le présumé complot terroriste déjoué jeudi dernier, visant à faire exploser en vol des avions de ligne à destination des États-Unis.

Les enquêteurs ont mené au total 46 perquisitions dans des habitations et des cybercafés, a précisé Scotland Yard, la police métropolitaine de Londres chargée de la lutte antiterroriste sur l'ensemble du territoire.

Selon la police, le 24^e suspect a été interpellé dans la vallée de la Tamise, où a déjà eu lieu une partie des arrestations effectuées la semaine dernière. Vingt-quatre arrestations avaient été annoncées jeudi dernier, mais un des interpellés avait ensuite été innocenté et relâché.

Les enquêteurs ont jusqu'à aujourd'hui pour interroger les suspects mais peuvent demander à prolonger leur garde à vue jusqu'à 28 jours après leur arrestation, selon la nouvelle loi antiterroriste adoptée le 30 mars dernier, avant de décider de les inculper ou de les remettre en liberté.

Des officiers spécialisés ratisent depuis lundi soir des forêts près de High Wycombe, à l'ouest de Londres, mais Scotland Yard n'a pas confirmé la découverte d'armes et de «composants suspects», une information donnée par les chaînes BBC-24 et SkyNews.

Le Pakistan a par ailleurs annoncé qu'il pourrait extraire le

Britannique Rashid Rauf, arrêté le 4 août à Bahawalpur, qui avait livré lors de son interrogatoire des éléments clés ayant permis de déjouer le complot présumé.

«Nous n'avons actuellement aucun accord d'extradition [avec Londres], mais dans la mesure où Rashid Rauf est citoyen britannique, la possibilité de son extradition existe», a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Tasnim Aslam.

Alors que la polémique grandit en Grande-Bretagne en ce qui concerne un éventuel «profilage ethnique» des passagers pour appliquer sélectivement les nouvelles mesures de sécurité dans les aéroports, le vice-premier ministre John Prescott a reçu hier des parlementaires de confession musulmane.

Lors de cet «échange de vues en toute franchise», selon un des participants, les députés ont rappelé au chef du gouvernement par intérim que la lutte contre l'extrémisme islamiste prendrait «au moins une génération» et nécessiterait la collaboration de tous.

Un ancien responsable de Scotland Yard, lord Stevens, avait proposé dimanche dans l'hebdomadaire *News of the World* de concentrer les contrôles dans les aéroports sur les jeunes gens musulmans, mesure qu'étudierait actuellement le gouvernement, écrivait hier plusieurs journaux. Le ministère des Transports s'est refusé à tout commentaire.

Agence France-Presse

La dictée par les sons

Michel DAVID

LA DICTÉE PAR LES SONS

3^e cycle du primaire

Cahier d'activités 240 pages 15 \$

Les éditions LA PENSÉE (514) 848-9042

En vente dans toutes les librairies. Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

É D I T O R I A L

« J'arrive »

Le Parti québécois a remporté haut la main les complémentaires de Taillon et Pointe-aux-Trembles, deux châteaux forts qu'il conserve. Bien que sans surprise, ces victoires constituent un point tournant pour cette formation en ce qu'elles marquent la réconciliation entre la vieille et la nouvelle garde incarnée par son nouveau chef, André Boisclair, qui fera son entrée à l'Assemblée nationale.



Ce serait faire erreur que de tirer des résultats de ces élections des projections sur le comportement futur des électeurs québécois. Elles n'ont pas valeur de baromètre. Avec raison, le ministre Claude Béchard soulignait hier qu'en avril 2003, le Parti québécois avait remporté ces deux circonscriptions, ce qui n'avait pourtant pas empêché le Parti libéral de lui ravir le pouvoir.

Ce qu'il faut en retenir est plutôt la stabilité du comportement des électeurs péquistes. On aurait pu s'attendre à ce que l'insatisfaction et la déception créées par l'arrivée de M. Boisclair à la tête du PQ en novembre dernier provoquent un mouvement d'abstention chez ses partisans, voire un transfert de voix à Québec solidaire. C'est ce sur quoi misaient les libéraux, qui ont rêvé un instant de pouvoir l'emporter dans Taillon. Malgré tout, Marie Malavoy a maintenu à peu de chose près le score enregistré par Pauline Marois en 2003.

Les résultats de lundi soir dans ce comté confirment que le PQ est en voie de retrouver son unité. M. Boisclair, en choisissant Mme Malavoy pour tenter de succéder dans ce comté à celle qui fut sa principale adversaire au leadership, signalait son désir de faire oublier ses tentatives de tasser la vieille garde. À titre d'ancienne présidente du parti et d'amie très proche de Pauline Marois, Marie Malavoy pouvait mieux que quiconque symboliser cette réconciliation, que la présence lundi soir de Jacques Parizeau aux côtés de M. Boisclair venait aussi confirmer.



Bernard Descôteaux

Le signal donné par le nouveau chef est ce qui aura par ailleurs permis au PQ de ne pas être débordé sur sa gauche par l'autre parti souverainiste qu'est Québec solidaire. Celui-ci n'a pas réussi à rééditer son exploit de Sainte-Marie-Saint-Jacques, où il avait recueilli 22 % des suffrages. Malgré cela, ce parti demeure une menace dans la mesure où, lors d'élections générales, il pourrait priver les péquistes d'une victoire dans les comtés où un millier de voix peut faire toute la différence.

L'unité apparemment retrouvée du PQ reste à consolider. Beaucoup de militants veulent maintenant voir ce que saura faire leur nouveau chef depuis le parquet de l'Assemblée nationale. Son « J'arrive » exprimé avec force traduit son enthousiasme à se retrouver au Salon bleu mais aussi une assurance présomptueuse de ses forces. Ses 15 années passées tant sur les banquettes du gouvernement que sur celles de l'opposition l'ont certes aguerri au jeu parlementaire, mais ce qu'on attend du chef de l'opposition officielle n'est pas tant d'être le meilleur au jeu du croc-en-jambes politique que de s'affirmer sur le plan des idées et des politiques.

À moins d'un an des prochaines élections, la grande faiblesse du PQ en général et de son chef en particulier est d'être forts en critiques et pauvres en propositions structurées. Le slogan des quatre E résume bien les priorités de M. Boisclair que sont l'éducation, l'économie, l'environnement et l'espoir, ce dernier signifiant la souveraineté, mais pour l'instant, ce n'est rien d'autre qu'un condensé publicitaire. Ce qui sera le programme électoral du PQ d'André Boisclair reste à définir. C'est là qu'on verra sa capacité à explorer de nouvelles avenues et à réaliser des consensus, car ses militants ne se contenteront pas du mot « espoir » pour définir leur engagement envers la souveraineté. Pour gagner, il ne peut pas se contenter d'être à la hauteur de Jean Charest: il lui faut le dépasser.

bdescoteaux@ledevoir.ca

La chute d'Olmert

Alors que se poursuit la mise en place du cessez-le-feu, pour l'instant fragile, le premier ministre israélien Ehoud Olmert essuie un déluge de critiques que symbolise plus que tout sa perte de crédibilité aussi rapide que marquée auprès des Israéliens. En l'espace d'un mois, lui et son ministre de la Défense, Amir Peretz, également chef du Parti travailliste, ont vu leur popularité se réduire comme peau de chagrin (-30 % en moyenne).

La cause de cette désaffection? L'échec de la campagne libanaise. Amorcée à la mi-juillet, l'offensive menée par Tsahal avait pour but l'anéantissement du Hezbollah ou, à tout le moins, le désarmement de sa milice. Aucun de ses objectifs n'a été atteint. Pire, l'attaque de Tsahal a cimenté l'union des Libanais derrière le mouvement intégriste, à tel point que celui-ci est, pour l'instant en tout cas, l'acteur incontournable, donc très influent, de la politique du pays.



Serge Truffaut

À cet égard, la confection laborieuse de la résolution de l'ONU est assez révélatrice de l'épaisseur politique qu'a prise le Hezbollah au cours des dernières semaines. Dans le texte composé par les diplomates « onusiens », il n'est pas exigé de la force internationale appelée à soutenir l'armée libanaise qu'elle mène à bien le désarmement du Hezbollah.

À lire la résolution, on se rend compte que la question a été éludée. En effet, il est demandé au secrétaire général Kofi Annan de discuter « avec les acteurs internationaux clés et les parties intéressées » la rédaction de propositions pour l'application des résolutions n° 1559 et 1680. Autrement dit, dans le texte voté ces jours-ci, on annonce l'élaboration d'un mécanisme parallèle propre à favoriser l'observation des buts fixés dans ces résolutions.

En Israël, des commentateurs, ayant bien évidemment constaté qu'en matière de désarmement, on est aujourd'hui dans une situation plus difficile qu'avant le début des hostilités, en sont arrivés à demander la démission d'Olmert. L'éditorialiste du quotidien *Haaretz* a tiré les premières salves, suivi par d'autres. Celui de *Yedioth Aharonoth* est allé jusqu'à conclure: « Tout le monde [c'est-à-dire en Israël] est convaincu d'avoir été trahi. »

En attendant le prochain épisode du dossier libanais, on se demande maintenant comment le chef du gouvernement israélien pourra commander le retrait unilatéral, le retrait non négocié de la Cisjordanie, qui a constitué sa principale promesse lors de la campagne électorale qui l'a consacré premier ministre.

Car aujourd'hui en Israël, que dit-on? Que les traités non négociés du Liban en 2000 et de Gaza il y a un an s'avèrent des échecs puisqu'ils n'ont pas empêché le Hamas et le Hezbollah de lancer des roquettes sur le nord du pays. Ex-ministre des Affaires étrangères, Shlomo Ben Ami écrit dans une tribune publiée dans *Le Monde* qu'en ouvrant deux fronts presque en même temps, Olmert « a porté un coup mortel au Plan de convergence » pour la Cisjordanie, qui « était précisément la raison d'être du gouvernement ». On ne pourrait mieux dire.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Shalom

J'arrive d'un voyage en Israël. J'y suis allé car, pendant cette période critique, j'ai voulu constater par moi-même ce qui s'y passait. J'y ai découvert un Etat moderne et démocratique qui ne demande qu'à exister. J'y ai découvert un peuple qui, avant tout, recherche la paix mais auquel on ne l'offre pas. J'y ai découvert des hommes et des femmes qui, même en guerre, sont sensibles aux blessures infligées à leurs voisins libanais. Je n'ai entendu parler d'ennemi qu'en référence au Hezbollah, dispensateur de la terreur.

J'ai rencontré des Israéliens déplacés du nord, réfugiés dans leur propre pays. J'y ai vu la peur dans les yeux d'enfants qui ne demandent qu'à s'amuser comme tous les enfants du monde. Aucune de ces personnes, et j'insiste, ne parle de vengeance contre d'autres civils qui souffrent comme eux.

Il est facile de juger à distance. Il en est autrement lorsqu'on voit de ses yeux et qu'on entend de ses oreilles. *Shalom*, mes frères et sœurs, que vous soyez d'Israël, de Palestine ou du Liban. Je comprends mieux aujourd'hui.

Pierre Blain
Montréal, le 14 août 2006

Un peu de compassion

Lettre à Michael Applebaum, président de l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

Je suis vraiment désolée de la tournure des événements lors de la réunion du conseil d'arrondissement CDN-NDG du mardi 6 août dernier. Je suis désolée parce que, voulant bien faire en tant que président d'assemblée, vous n'avez pas permis qu'on observe une minute de silence à la mémoire d'un concitoyen et de sa famille qui, par malheur, étaient au mauvais endroit à un mauvais moment.

Je crois que vous avez manqué de discernement en refusant cette demande fort légitime et empreinte de compassion.

Quand vous dites, et je cite: « On doit rester calme et continuer à avoir la même qualité de vie », vous n'êtes pas réaliste. Depuis les événements des derniers mois, la qualité de vie

des personnes vivant sur cette terre n'est plus la même, surtout dans les pays insurgés, non seulement en Irak, en Afghanistan, au Liban et en Israël mais aussi ici, où les conflits souvent cachés tuent notre société à petit feu.

Nous ne vivons plus en vase clos mais dans un grand village où il est de plus en plus important de mettre de l'eau dans son vin et de vivre le moment présent, moments qu'il nous reste à vivre en paix, dans l'amour de son prochain, peu importe sa race, sa religion et ses origines.

Lors des résolutions de conflits, il est plus opportun de se laisser guider par la sagesse que par la peur qui nous a envahis. La peur est rarement bonne conseillère. Par ailleurs, elle peut apporter de la prudence et peut prévenir les dangers. Mais interdire un geste de compassion, par peur des chicanes, démontre un manque d'humanisme. Le silence est souvent plus éloquent, et cette minute de silence aurait été une belle occasion de bâtir un nouveau pont vers la paix.

Marguerite Bilodeau
Montréal, le 10 août 2006

Évanescence du français dans le monde

Prise 1. Montréal, vendredi 4 août, rue Sainte-Catherine, devenue piétonnière pour les premiers Outgames mondiaux. Y déambulent de très nombreux athlètes de plusieurs pays, venus participer à cet important événement sportif et culturel. Les membres des différentes délégations arborent fièrement leurs marques distinctives. Equipo Mexico et Team Toronto célèbrent leur langue respective. Equipe/Team Vancouver souligne le caractère français de Montréal et du Québec, hôtes de la rencontre. Equipe San Francisco va même jusqu'à s'identifier en français uniquement. Puis viennent les Européens avec Team Sweden, Team Frankfurt et Team France.

Je regrette que les Suédois et les Allemands oublient leur langue. Je suis scandalisé quand, dans une rencontre internationale à Québec, les Français s'affichent en anglais et uniquement en anglais. Je n'accepte pas que ces mêmes Français fassent du fran-

çais une langue régionale indigne de paraître sur des scènes internationales. Les Français ne sont pas propriétaires de la langue française, ils sont les premiers et principaux responsables de sa présence dans le monde.

Prise 2. Le même jour, aux Nations unies, l'ambassadeur de France présente à la presse internationale, en anglais uniquement, la proposition touchant la crise libanaise émanant des rencontres France-États-Unis. CBC News-world et RDI retransmettent la conférence de presse de ce haut mandataire français qui, devant un mur tapissé des expressions Security Council/Conseil de sécurité, utilise la seule langue de Shakespeare. Quand, après plusieurs questions en anglais, un courageux journaliste — probablement un Québécois (?) — réclame le privilège de poser une question en français, le temps est écoulé et les deux canaux passent à autre chose.

Quel sort attend la langue de Molière dans le monde si, dans une organisation internationale où le français est langue officielle, le représentant de la France est gêné de l'utiliser?

Normand Breault
Montréal, le 8 août 2006

Les grenouilles qui sautent

Elvis Gratton viendrait-il d'être engagé comme publicitaire par le nouveau club de basketball qui, l'année prochaine, représentera la Ville de Québec dans une ligue internationale?

Si le ridicule ne décide pas de tuer l'idée dans l'œuf, nous verrons des basketteurs Jumping Frogs représenter notre ville à l'extérieur alors que c'est précisément les quolibets et l'expression super péjorative, à laquelle on joignait « unable to speak white », dont on nous a toujours affublés.

Il est bien possible que de grandes grenouilles seraient habilitées à mieux jouer au ballon que des castors, des ours ou des huard, mais on n'a pas besoin de beaucoup de jarnigoine pour comprendre que ceux parmi les Québécois qui se sont déjà fait crier cette insulte — et ils sont nombreux — hésiteront sûrement à se rendre aux parties des innocents Jumping Frogs.

André Marceau
Québec, le 10 août 2006

LIBRE OPINION

Les autres ratés de la réingénierie en santé

PAUL G. BRUNET

Président du Conseil pour la protection des malades

Je souhaite réagir à l'opinion émise par Jacques Fournier, parue dans *Le Devoir* du 10 août dernier et intitulée « Les ratés de la réingénierie s'accumulent en santé », portant sur la réforme des structures du réseau de la santé et des services sociaux.

J'aurais partagé l'opinion de M. Fournier sur divers éléments soulevés dans son texte, notamment les suivants.

■ La proposition dans le projet de loi 25 selon laquelle la fusion des hôpitaux améliorera, voire augmentera les soins et les services à la population, le législateur prétendant par là que le principe d'économie d'échelle issu des unités privées de production de biens s'applique aux unités de production de soins ou de services à la personne. Quelle hérésie!

■ Malgré les différentes réformes et les invitations à la participation, je suis d'accord avec l'idée selon laquelle on n'a pas nécessairement changé les vieilles mentalités ou les réflexes patronaux consistant à prétendre savoir ce qui est bon pour l'organisation, en agissant sans le concours ou la participation véritable des employés.

■ En ce qui a trait à la démocratie suspendue dans le processus électoral au sein des conseils d'administration d'établissements de santé, je rejoins parfaitement M. Fournier en mettant un bémol sur l'aspect démocratique du processus quand j'ai vu avec combien d'ardeur les divers groupes venant de l'interne (dirigeants, professionnels ou syndiqués) réussissent à « paqueter » à plusieurs égards les élections dans certains établissements.

De curieux silences

Là par contre où je trouve curieusement silencieux M. Fournier, c'est entre autres sur les points suivants.

■ Il ne parle pas de la simplification de la gestion des relations de travail par la diminution des unités d'accréditation syndicales, lesquelles comptaient souvent une quinzaine d'unités d'accréditation dans un même établissement, rendant pratiquement ingérables ces relations.

■ A propos du ministre Philippe Couillard, il mentionne que celui-ci a une image crédible, contrairement à plusieurs ministres du gouvernement Charest. Il semble oublier que même sous le gouvernement du Parti québécois, il y a eu des ministres, notamment de la Santé, qui

n'avaient pas non plus une image très crédible. Les problèmes de crédibilité des ministres ne sont pas le privilège d'un parti, malgré l'impression laissée par les propos de M. Fournier.

■ Il ne fait pas mention des nouveaux groupes de médecine familiale (GMF), mis en place par le gouvernement du Parti québécois à la suite du rapport Clair et adoptés par le gouvernement libéral lors de ses récentes réformes. Pourtant, les GMF, grâce à plusieurs groupes, y compris ceux de professionnels syndiqués, augmentent en nombre et en efficacité à mesure qu'ils sont formés dans les diverses régions du Québec, avec des bénéfices avérés chez les usagers du réseau de la santé.

Nonobstant les grandes réformes du système de santé, je suis prêt à convenir avec M. Fournier que celles-ci n'ont jamais connu le succès espéré, non plus qu'elles le connaîtront si les femmes et les hommes qui y œuvrent ne parviennent pas, ensemble, à en faire un succès. Pour ce faire, tous les intervenants doivent en être partie prenante: syndicats, professionnels, administrateurs et médecins. Je ne crois pas, tant depuis la création du Conseil pour la protection des malades, en 1974, que depuis que j'y œuvre, soit 1997, avoir jamais pu observer cette convergence.

IDÉES

Guerre au Liban

Le réductionnisme navrant d'Irwin Cotler

ANDRÉ MARTIN

Professeur de mathématiques
au Collège de Trois-Rivières

«La conscience que j'ai de la nature essentielle du judaïsme se heurte à l'idée d'un État juif doté de frontières, d'une armée et d'un projet de pouvoir temporel [...]. Il serait à mon avis plus raisonnable d'arriver à un accord avec les Arabes sur la base d'une vie commune pacifique que de créer un État juif [...]. Si nous nous révélons incapables de parvenir à une cohabitation et à des accords honnêtes avec les Arabes, alors nous n'aurons strictement rien appris pendant nos deux mille années de souffrance et mériterons tout ce qui nous arrivera.»

— Albert Einstein



ARCHIVES REUTERS

Israël doit se retirer des territoires occupés pour permettre l'établissement de la paix au Moyen-Orient.

seul aspect des choses relève d'une incompréhension totale du Proche-Orient ou encore de la propagande. Comment explique-t-il qu'il y ait aussi des centaines de morts à Gaza? Qui trouverait-il diaboliser pour expliquer cela?

Héritage d'une autre guerre

Je veux bien croire que le Hamas et le Hezbollah sont des groupes terroristes, mais M. Cotler peut-il nous expliquer pourquoi des représentants de ces

deux groupes ont été élus démocratiquement par les populations respectives de Gaza et du Liban? Ces électeurs sont-ils tous tombés sur la tête? A-t-il oublié que le Hezbollah fut créé au début des années 1980 à la suite d'une autre guerre qu'Israël a menée au Liban?

A-t-il oublié que plusieurs centaines de civils palestiniens y ont été massacrés par les milices phalanges chrétiennes, alliées d'alors de l'État hébreu? C'est un secret de Polichinelle qu'Ariel Sharon (jusqu'à très récemment à la tête d'Israël) est le principal responsable de ces massacres et que la crise actuelle est, entre autres, son héritage.

J'imagine que, pour M. Cotler, ces faits doivent être relégués aux poubelles de l'histoire et ne peuvent pas être évoqués afin de mieux comprendre le conflit actuel. J'affirme haut et fort que, peu importe «le droit de se défendre» de quelque État que ce soit, un massacre est un massacre. Mais évidemment, ceci ne peut pas faire partie de sa «vérité sans fard».

Terroristes d'hier

Peut-être faudrait-il aussi rappeler à M. Cotler que quelques premiers ministres israéliens qui ont exercé leurs mandats vers la fin du XX^e siècle étaient recherchés, avant la création de l'État hébreu, par l'armée britannique comme terroristes. A l'époque, les organisations juives considérées comme terroristes par les Britanniques s'appelaient le groupe Stern, la Haganah et l'Irgoun. Demain, quels seront les groupes qui seront considérés «terroristes»?

Nelson Mandela fut aussi longtemps considéré par les États-Unis comme un terroriste. Pourtant, il a été élu démocratiquement à la tête de la république d'Afrique du Sud en 1994. Il a aussi reçu le prix Nobel de la paix.

Il est intéressant de noter qu'en 1977, avant l'élection de Mandela, un embargo avait été imposé par l'ONU contre l'Afrique du Sud raciste et que les États-Unis et Israël ne l'avaient pas respecté. L'État d'Israël n'a de leçon à donner à personne en matière de respect des résolutions adoptées par l'ONU et en matière de racisme.

Je n'appuie pas les actuels dirigeants de l'Iran lorsqu'ils appellent à la destruction d'Israël, mais faut-il rappeler qu'une partie non négligeable de la diaspora juive est contre le principe même de l'existence d'un État Juif? Sont-ils pour autant des juifs antisémites? Ce sont plutôt des antisionistes. Confondre ces termes, c'est faire preuve d'ignorance ou de malhonnêteté intellectuelle.

C'est que M. Cotler omet de dire, c'est que la résolution n° 242 de l'ONU exige aussi «le retrait des forces israéliennes de territoires occupés au cours du présent conflit» (celui de 1967). Cet aspect fondamental de la résolution n° 242 n'a jamais été appliqué par Israël et M. Cotler ose s'offusquer qu'une partie de la résolution n° 1559 ne l'ait jamais été depuis son adoption par l'ONU. Deux points, deux mesures.

Je crois que l'une — et non «la» — des «causes profondes derrière le brouillard de la guerre» est qu'Israël n'a jamais voulu appliquer la partie de la résolution n° 242 de 1967, qui lui demande de se retirer des territoires occupés. C'est sur la base de cette résolution qu'on pourra vraiment commencer à établir la paix au Moyen-Orient.

Hommage à une figure emblématique de la lutte contre le sida au Burundi

FRANÇOISE NDUWIMANA

Chargée de cours à l'Université du Québec
en Outaouais et consultante
en développement international

Le thème choisi à l'occasion du XVI^e Congrès international sur le sida est un appel à la mobilisation et à la solidarité: «Passons aux actes». En marge de ce congrès, la diaspora burundaise vivant en Outaouais souhaite rendre hommage à un des participants, une femme exceptionnelle qui, rejetant l'étouffement de la victime, est véritablement «passée aux actes», devenant ainsi un symbole mondial reconnu de la résistance contre le sida.

Jeanne Gapiya-Niyonzima a personnellement été frappée de plein fouet par le sida. Séropositive depuis 21 ans, elle a aussi perdu son premier mari, son fils de 18 mois, sa sœur et son unique frère, tous emportés par le sida. De cette expérience terrifiante est née une formidable capacité de résilience qui l'a poussée à affronter le sida plutôt que de le subir.

En 1995, une époque où le sida était encore un sujet tabou au Burundi, une époque où les malades du sida, particulièrement les femmes, étaient assimilés à la honte, Jeanne fut la première personne à déclarer publiquement sa séropositivité. Elle mit sur pied l'Association nationale de soutien aux séropositifs et aux malades du sida (ANSS), dont le rôle fut déterminant dans la défense des droits des personnes vivant avec le VIH.

En 1999, grâce au partenariat avec l'ONG française Sidaction, Jeanne mit sur pied le Centre Turiko, qui signifie en kirundi: «Nous, personnes vivant avec le VIH, sommes vraiment vivantes et déterminées à défendre nos droits». Le Centre Turiko est devenu une référence nationale en matière de soins, de conseils et de traitements contre le sida. Il assure les traitements antirétroviraux à environ 1700 patients. Quand on sait qu'à l'échelle nationale, le nombre total de personnes qui reçoivent ces traitements se situe autour de 5000, on comprend mieux l'importance de ce centre.

Les orphelins du sida, une tragédie nationale

Le taux de séroprevalence du sida au Burundi est évalué à 11 %, ce qui classe ce pays au 16^e rang des pays d'Afrique subsaharienne les plus sévèrement affectés par le sida. Cette triste réalité est cachée d'autres, car les conséquences du sida dépassent de loin le cadre médical ou clinique; elles concernent aussi la manière dont la pandémie affecte socialement et économiquement les différentes catégories de la population. De ce point de vue, la situation des orphelins du sida est une véritable tragédie nationale.

En 2001, Onusida dénombrait 231 000 orphelins du sida au Burundi, des orphelins dont un nombre considérable vit avec le VIH, des orphelins mineurs contraints aussi de remplir le rôle de chefs de ménage. D'après le bureau du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Burundi, le pourcentage d'enfants âgés de 7 à 14 ans qui, en 2002, étaient obligés de travailler afin de subvenir en tant soit peu aux besoins de leurs frères et sœurs s'élevait à 30,6 %.

Une situation d'une telle ampleur laisse évidemment des marques indélébiles sur les enfants eux-mêmes mais aussi sur leurs proches, qui assistent, souvent impuissants, au sacrifice d'une génération, le Burundi de demain.

Ayant elle-même vécu avec traumatisme la perte de son fils, ayant été témoin de cette douleur inqualifiable de voir souffrir l'innocence, de voir des enfants naître pour mourir, de voir les enfants rompre dans une extrême brutalité avec l'enfance, Jeanne a décidé de consacrer ses énergies à la défense des orphelins du sida. Grâce à Sidaction toujours, elle a mis sur pied un projet de prise en charge globale des orphelins qui ont perdu leurs parents à cause du sida. Actuellement, le projet répond aux besoins essentiels de 300 orphelins. Il leur assure frais de scolarité, matériel scolaire, sécurité alimentaire, habillement et soins de santé, y compris les traitements contre le sida.

Un véritable exploit

Dans un pays pauvre comme le Burundi, prendre en charge 300 orphelins du sida est un véritable exploit qui mérite d'être souligné. Cependant, cela ne devrait pas faire oublier que dans cette course contre la montre, des milliers d'autres enfants sont sans secours ni assistance. C'est pour accroître le nombre des enfants bénéficiaires mais aussi pour améliorer leur qualité de vie qu'il est demandé à tous les hommes et à toutes les femmes de bonne volonté d'appuyer cette noble cause que Jeanne défend depuis une décennie. [...]

En effet, si grave soit-elle, la crise des orphelins n'est pas une fatalité. Des solutions existent, et Jeanne nous convie à rompre avec l'inaction en soutenant son projet. De passage à Paris, où elle était invitée le 15 juin dernier à parler des orphelins, Jeanne a terminé son allocution par un appel: «Tous, médecins, chercheurs, décideurs, activistes, associations, travailleurs sociaux, nous avons la responsabilité morale de travailler pour rendre le sourire aux enfants de la Terre. En aidant les enfants, on reçoit bien plus qu'on ne donne. Aujourd'hui plus qu'hier, il est urgent de nous unir pour les enfants, de nous unir contre le sida.»

Si de tels propos étaient aujourd'hui tenus par une personnalité d'envergure internationale ayant reçu un prix Nobel, elle serait rapidement diabolisée et mise au pilori par ceux qui appuient inconditionnellement l'État d'Israël. J'entends ici essayer de démontrer que l'article d'Irwin Cotler, paru dans le quotidien *Le Devoir* du 9 août 2006 («Liban: les causes profondes derrière le brouillard de la guerre»), relève plus de la propagande que du débat d'idées.

Il ne s'agit pas de dénier le droit de qui que ce soit à la liberté d'expression, comme le propose M. Cotler. Mais je crois que si une opinion politique est basée sur la négation de la réalité des faits, cette opinion peut être considérée comme propagandiste et nous amener à de dangereuses dérives.

Ne pas nier la réalité des faits

D'entrée de jeu, M. Cotler affirme ceci: «Si nous voulons prévenir d'autres tragédies dans ce conflit, [...] nous devons aller au-delà des manchettes quotidiennes qui voilent la vérité et des clichés qui la corrompent pour nous pencher sur "la" [c'est moi qui souligne] cause réelle du conflit Israël-Hezbollah-Hamas.» De tels propos se rapprochent de ceux que tenait le philosophe et idéologue nazi Heidegger pendant les années 1930. M. Cotler essaie-t-il de nous dire qu'il faut nier la réalité des faits et se construire un monde mental complètement surréel? J'espère qu'il n'en est rien, mais tout le laisse croire.

Il fait preuve d'un réductionnisme navrant lorsqu'il parle de «la» cause réelle du conflit actuel. Aucun observateur ou analyste sérieux du Proche-Orient n'oserait parler de la sorte. Il semble inutile pour M. Cotler de chercher avant l'année 2000 un iota d'explication à la crise qui secoue actuellement cette région.

M. Cotler affirme qu'une partie de la résolution n° 1559 de l'ONU n'a pas été appliquée en territoire libanais car le Hezbollah n'a pas été désarmé. Personne ne peut le nier. C'est un truisme. Un peu plus loin, il écrit: «En fait, si cette résolution internationale avait été respectée, il n'y aurait ni guerre ni victimes israéliennes ou libanaises. Voilà la vérité sans fard.» Encore une fois, son réductionnisme et son manichéisme sont plus que navrants. Réduire le conflit actuel à ce

L'échec de Joe Lieberman: une tendance favorable aux démocrates?

FRÉDÉRIK GAGNON

Chercheur à l'Observatoire sur les États-Unis
de la chaire Raoul-Dandurand en études
stratégiques et diplomatiques de l'Université
du Québec à Montréal et directeur de l'ouvrage
Le Congrès des États-Unis, à paraître en septembre
aux Presses de l'Université du Québec

NICOLAS MARTIN-LALANDE

Chercheur à l'Observatoire sur les États-Unis
de la chaire Raoul-Dandurand

Desservi au terme de son troisième mandat au Sénat américain par ce qui l'avait jusqu'alors caractérisé (la recherche du consensus bipartisan et le soutien à l'intervention militaire en Irak), Joseph Lieberman a perdu au Connecticut la primaire démocrate du 8 août 2006 contre l'homme d'affaires Ned Lamont.

Les circonstances de cette défaite confirment le caractère déterminant des difficultés en Irak pour les élections au Congrès du 7 novembre prochain. Pour autant, cette tendance apparemment défavorable aux républicains n'avantagera pas nécessairement les démocrates.

La guerre en Irak au cœur de la campagne

Joe Lieberman, ancien candidat à la vice-présidence sur le «ticket» du démocrate Al Gore lors de la présidentielle de 2000, est un démocrate qui rompt souvent avec la ligne du parti; c'est un faucon au sein de la gauche libérale. Rentré d'Irak en novembre 2005, il écrit dans le *Wall Street Journal* un article intitulé «Nos troupes doivent rester». Il y dénonce les critiques démocrates de l'opération Iraqi Freedom; il exhorte au consensus en politique étrangère afin de préserver la crédibilité du commandant en chef; il considère que, de guerre de choix, la guerre en Irak est devenue une guerre de nécessité tant le coût politico-stratégique de la défaite serait exorbitant pour les États-Unis; il plaide par conséquent pour que les élections de 2006 n'aient pas pour seul enjeu l'intervention en Irak.

À l'inverse, Lamont n'a eu de cesse, au cours de la campagne, de calibrer la primaire du 8 août en référence à la guerre en Irak (dont il souhaite la fin pour que Washington se concentre de nouveau sur la politique intérieure). Sa stratégie a porté fruit et confirmé qu'Iraq Freedom déterminera l'issue de plusieurs courses lors des élections de mi-mandat à venir. Il y a fort à parier que le conflit relèguera souvent au second rang les dossiers de politique intérieure (immigration, sécurité sociale, recherche sur les cellules souches embryonnaires, fiscalité, éducation, surveillance intérieure, frontières), de politique étrangère (crises israélo-libanaise, israélo-palestinienne, nord-coréenne et iranienne) ou encore de politique partisane (confirmation de John Bolton au poste d'ambassadeur aux Nations unies).

A priori, l'évolution de la situation en Irak nuit aux membres du Congrès qui ont appuyé l'intervention et qui occupent des sièges dans les États du nord-est et de la côte Ouest des États-Unis, où le mécontentement envers les politiques de Bush est le plus vif. Tandis que 60 % des Américains s'opposent désormais à l'intervention, la défaite de Lieberman incitera les parlementaires à radicaliser leur position pour éviter de connaître le même sort que leur collègue. Certains démocrates pourraient même demander que le mandat des troupes fasse l'objet d'une nouvelle autorisation du Congrès.

Deux partis divisés

S'ils soutiennent pour la stratégie de Bush, les parlementaires du Parti républicain émettent des réserves sur certains détails de l'intervention (quantité de troupes au sol, stratégies pour lutter contre les insurgés, sommes allouées à la reconstruction, etc.). Plusieurs prennent leurs distances avec la Maison-Blanche à mesure que le scrutin de novembre approche, occultant leur appartenance républicaine pour se présenter comme des technocrates indépendants au-dessus des partis et préoccupés par la seule résolution des problèmes.

Le Parti démocrate reste tiraillé à propos de l'Irak entre un groupe emmené par le représentant John Murtha, qui préconise le retrait immédiat, et celui des centristes «présidentiables» en 2008 (au premier chef

Hillary Clinton et Joe Biden), qui hésite à critiquer l'administration. C'est d'ailleurs le problème du Parti démocrate: ses têtes d'affiche au Congrès ont l'œil sur la présidence et concilient deux logiques antagonistes, la radicalisation et la modération, pour gagner l'appui des électeurs modérés des deux partis en 2008.

Si le parti du président perd presque toujours des sièges au Congrès lors de la sixième année d'une présidence, les difficultés en Irak n'avantageront pas nécessairement les démocrates. Encore faut-il que le parti sache capitaliser sur cette occasion, c'est-à-dire agréger puis articuler intelligemment et prudemment les demandes de sa base électorale.

Ensuite, Karl Rove et les républicains prévoient d'instrumentaliser la thématique de la sécurité nationale, sur laquelle leur parti jouit traditionnellement d'une plus grande crédibilité, de trois manières:

- en rattachant un Irak présenté comme le front central de la guerre globale contre le terrorisme;
- en soulignant qu'aucun attentat ne s'est produit sur le sol des États-Unis depuis 2001;
- en assimilant les critiques démocrates à un défaitisme contre-productif, un antipatriotisme nuisible ou un manque d'imagination pour gérer les principales crises pesant sur les États-Unis.

Appliquée depuis 2000, cette stratégie s'est effectivement avérée efficace. Elle reste au goût du jour en 2006, les attentats récemment déjoués à New York, Toronto et Londres ayant ramené la peur du terrorisme au devant de la scène.

En somme, si l'échec de Joseph Lieberman n'offre pas nécessairement de véritable occasion au Parti démocrate, il annonce en revanche — couplé aux défaites des représentants sortants dans deux primaires (démocrate et républicaine) tenues le même jour — un vote de sanction à l'encontre des membres du 109^e Congrès en général.

Les Américains font souvent preuve de cynisme à l'endroit du Congrès, jugeant que ses membres sont corrompus, incompétents, incapables d'exercer du leadership, carriéristes et très peu intéressés par les préoccupations de leurs électeurs. Ce sentiment prévaut en 2006 et annonce un véritable vent de changement en novembre, rendant la situation imprévisible pour les deux partis.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boleau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (commun Internet), Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux Soucy (Culture), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (lecteurs), Renée Léo Guimont et Serge Paquin (lecteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélaïr (skiateur et cookier Culture), Julie Carpentier (papyr), Paul Bennett (papyr), Paul Bennett (papyr), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (santé), Odile Tremblay (cinéma), Frédérique Doyon (surnuméraires); à l'information économique: Gérard Berube (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (papyr), Philippe Pagnoue (surnuméraire), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (papyr international et page d'éditorial), Claude Levesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzarelli, Hélie Buzarelli, Manon Castelbar et Alex Castonguay (correspondants parlementaires); Sylvie Laporte, Martine Bérubé (sciences); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production); Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantars, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zennaro, Olivier Zaida, INFORMATIQUE Yanick Mareil (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur de la promotion et de la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle, par téléphone), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION François Bisson (ambassadeur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Prêteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

TENNIS

SUITE DE LA PAGE 1

Vous ne vous souvenez pas d'Alycia Moulton, hmhm? Je le savais. Vous n'en avez que pour les vedettes.

Mais attention, on dit «marquait», dans tout l'imparfait du verbe, parce que ce n'est plus vrai depuis hier. Il aura fallu attendre 22 ans, mais d'une Pelletier l'autre, le flambeau a été repris par Marie-Eve, 24 ans, de Repentigny, qui s'est offert rien de moins que la 20^e joute mondiale et 16^e tête de série, la Chinoise Na Li, en disputant un match touchant par grand vent à la coupe Rogers présentée par Banque Nationale au stade Uniprix. Marque finale: 6-4, 6-2, et un sourire grand comme ça sur le visage de la jeune femme, qui a connu sa sérieuse part de déconvenues ces derniers temps.

Et en plus, ce n'était pas tout du tout. Marie-Eve Pelletier n'aura été la «dernière» que quelques heures puisqu'en fin d'après-midi, Stéphanie Dubois, 19 ans, de Laval, reprenait là où elle avait laissé la veille en raison d'une interruption pluvieuse et liquidait l'Italienne Tathiana Garbin, 73^e au classement WTA, en deux manches identiques de 6-4 pour passer elle aussi au deuxième tour.

Journée faste pour le tennis féminin québécois,

vous dites? L'euphorie, ne lésinons pas sur les mots même si les principales intéressées en manquent parfois, était telle qu'on se prenait à songer à un triplé puisque, par la suite, Aleksandra Wozniak, de Blainville, se lançait en piste. Mais il est déconseillé d'en trop demander, et la séquence fructueuse s'est arrêtée là par les bons soins de la Japonaise Ai Sugiyama, vainqueur (vainqueur?) de Wozniak en sets consécutifs, 6-3 et 7-5.

En tout cas, une chose est pas mal sûre: en l'absence de plusieurs têtes d'affiche, les organisateurs du tournoi — et les spectateurs, donc — se trouveront certes rassérénés de cet influx de talent local, qui mettra de la couleur dans le milieu de semaine. Le monde veut des noms, et il en veut d'autant plus qu'il est capable de les prononcer sans trop s'enfermer.

Donc, ce furent, disons-le, de fort agréables moments sur le court central. Sans doute parce que relativement, sinon absolument, inattendus.

Hier, Pelletier, détentrice du 337^e rang mondial, a parlé de «la plus grande victoire» de sa carrière, elle qui dit n'avoir jamais songé à abandonner le tennis ces derniers mois mais avoir craint de ne plus pouvoir jouer. La mauvaise passe avait commencé à Wimbledon en 2005, quand elle s'était fait mal au pied gauche. Bursites, cortisone et tout le bataclan.

Elle qui, avant sa blessure, frappait à la porte du groupe sélect du top-100 planétaire avait à peine repris son rythme de croisière en février dernier lorsqu'elle s'est infligé une entorse à la cheville droite. Béquilles, physio et tout le tralala. Depuis, c'est un combat de tous les instants pour rattraper le temps perdu. «J'ai dû repartir de loin», a-t-elle raconté.

De ce duel qui lui permettra de gagner plusieurs dizaines de places au classement, Pelletier a dit: «J'ai fait un super bon match. J'ai été solide du début à la fin. Il y avait beaucoup de vent, et je trouve que je bougeais bien et que je tenais bien la cadence avec elle [Li].»

En tout cas, c'est énorme pour la confiance. Pelletier conserve par ailleurs de bonnes chances d'aller encore plus loin dans le tournoi puisqu'elle affrontera au prochain tour l'Australienne Nicole Pratt, issue des qualifications dans cette coupe Rogers et classée 111^e au monde. Pour Stéphanie Dubois, ce sera toutefois une tout autre paire de manches, comme on dit au tennis: en face d'elle, ce sera, ayoye, Kim Klijsters, la numéro 2 mondiale et première tête de série à Montréal.

Dubois, classée 151^e WTA, en était à la première présence de sa jeune carrière en tableau principal à la coupe Rogers. Venue pour apprendre? Certes, mais pas nécessairement pour être impressionnée.

Si sa victoire est «quelque chose d'assez incroyable», elle se félicite d'avoir énormément travaillé pour polir son jeu, ce qui lui rapporte aujourd'hui des dividendes. «Je suis arrivée confiante» bien que nerveuse, a-t-elle dit avant d'ajouter: «Je suis fière de moi.»

«J'ai joué intelligemment», a-t-elle souligné tout en confiant pêcher parfois par manque d'intensité en attaque.

Pour ce qui est de l'affrontement contre Klijsters, elle a dit avoir déjà «vraiment hâte d'arriver sur le terrain». «Je vais tout donner. Mais je vais me concentrer sur mon jeu. Je n'ai rien à perdre et tout à gagner.»

Et puis, ah oui, au cas où vous n'étiez pas au courant, toutes les filles vont prendre les points un par un. Remarque que ce n'est pas une mauvaise idée, surtout si le temps est aussi venteux qu'il l'a été hier. Cela a donné lieu à des matchs hors du commun, comme celui de Dubois, dont le deuxième set a été marqué de sept bris de service. La première manche du match de Pelletier, lui, a vu cinq bris.

Et puis encore, quand on les prend un par un, tout peut arriver et on ne sait jamais, non? Allez les filles.

Le Devoir

TAILLON

SUITE DE LA PAGE 1

aurait appelé une «victoire morale», voire une victoire tout court. Après tout, on était en été; la machine libérale était «prête» et bien déployée. De plus, Véronique Mercier avait quelque chose de touchant lorsqu'elle répétait son argument de «l'enracinée»: «Marie Malavoy veut un bureau dans Taillon. Moi, j'y ai mon cœur et ma vie.»

Évidemment, ça n'a pas suffi. Mme Mercier a tout juste réussi à rééditer le score enregistré par Nicole Bourget-Laramée en 1998: 31%. Qu'est-ce qui a mal tourné?

Peu ont relevé que Taillon, c'est le cœur de Longueuil. Et que Longueuil, c'est le cœur de l'agglomération créée à la suite des défusions de 2004. Or celui-ci se trouve dans une impasse budgétaire invraisemblable depuis plusieurs mois en raison d'une série de décisions du gouvernement libéral. La première étant les défusions elles-mêmes, sorte de pacte avec le diable d'un Jean Charest en manque de voix. En cherchant à réaliser cette promesse tout en la reniant, le chef libéral n'a fait que des insatisfaits. Les défusionnistes d'hier, déçus des libéraux, menacent à chaque nouvelle difficulté de faire imprimer des feuillets «Je me souviendrai des défusions ratées», en écho à leur «Je me souviendrai des fusions forcées».

Et les agglomérations, sortes de communautés urbaines bicolorées autour des «villes-centres», n'ont pas un an qu'elles sont déjà un foyer de querelles et de «droits d'opposition» de défusionnées. Pour «aider» les choses à Longueuil, les libéraux ont décidé que les quatre villes reconstituées — Boucherville, Brossard, Saint-Bruno et Saint-Lambert — auraient un veto sur les décisions de l'agglomération. L'expression polie est «double majorité» (règle édulcorée dans le décret du gouvernement Charest du 14 juin). Résultat: cette agglomération, qui a des responsabilités énormes, cruciales, n'arrive pas à adopter un budget. La ministre Nathalie Normandeau a eu beau, tout au long du printemps, enjoindre aux parties de se montrer «responsables», rien n'y fit. C'est la commission municipale — bref, Québec — qui a dû trancher et imposer le budget de 240 millions de dollars le 3 juillet. Pendant ce temps, l'agglomération doit emprunter, souffrir de manques à gagner et doit payer des frais d'intérêt. Aux dernières nouvelles, le trou représentait près de 11 millions de dollars. Québec a promis de compenser, mais en partie seulement, par des programmes spéciaux.

«Ça fait vraiment partie de l'ardoise des mécontentements», note le rédacteur en chef de l'hebdomadaire Point Sud, Maurice Giroux. D'autres sources issues du milieu des affaires confirment que les défusions soulèvent beaucoup de colère dans cette clientèle traditionnellement libérale de Longueuil. M. Giroux estime ainsi que plusieurs Longueuillois qui auraient été tentés de voter pour «la petite libérale» se sont tournés vers d'autres partis ou se sont abstenus, entre autres en raison de la gestion erratique des défusions par les libéraux.

D'autant plus que lorsqu'elle a pris position dans ce dossier, la candidate libérale a mis les pieds dans les plats. Dans un de ses communiqués, le 26 juillet, on pouvait lire ceci: «Il est primordial que les citoyens de Longueuil élisent une représentante au sein du gouvernement pour défendre leurs intérêts», a dit la candidate du PLQ, qui insiste sur l'importance pour Taillon de ne pas se retrouver encore une fois dans l'opposition. Est-ce à dire qu'il faut avoir un député dans le parti ministériel pour que nos intérêts soient défendus à Québec? Mme Mercier est-elle allée à l'école de l'ancien ministre libéral Marc-Yvan Côté, qui enseignait à une autre époque qu'il fallait voter «du bon bord», sinon...?

Ce faux pas révèle peut-être à quel point on ne sait plus quoi faire au gouvernement libéral avec ces créations nommées «agglomérations», issues du processus tordu des défusions. Dans Taillon, la colère a sans doute annulé une partie des efforts des libéraux autour de Mme Mercier. Les résultats ont été décevants, malgré une conjoncture favorable créée par l'avalanche d'annonces réussies, au printemps dernier.

Si, en 2003, les libéraux ont profité de la colère contre les fusions péquistes — que personne n'a jamais souhaitées sur la Rive-Sud —, ils doivent s'attendre à devoir répondre à bien des questions sur les suites chaotiques des «défusions» lors du prochain scrutin général.

Le Devoir

VACCIN

SUITE DE LA PAGE 1

Sur une soixantaine de produits microbicides actuellement en cours d'élaboration, cinq en sont à la phase III de la recherche clinique, la dernière étape du protocole de recherche. Un produit nommé Caraguard promet déjà des résultats de ses essais cliniques en décembre 2007. «On y est presque», a souligné Mme Ramjee en se qualifiant néanmoins de chercheuse optimiste.

Au Québec aussi

Le Québec a aussi son rôle à jouer dans cette avancée prometteuse. À la tête d'une équipe de chercheurs affiliés au Centre de recherche en infectiologie de l'Université Laval, le Dr Michel G. Bergeron est fier de son projet de gel microbicide, qu'il a breveté et baptisé du nom de «condom invisible». Cette initiative, financée par l'Institut canadien de recherche en santé, est actuellement en phase II de la recherche clinique, qui s'effectue au Cameroun. «La combinaison qu'on a trouvée est efficace. En tout cas, elle l'est in vitro», s'est réjoui le chercheur en parlant des tests de la phase I, réalisés sur des souris.

«Il y a quelques années, quand on a commencé à faire nos recherches sur le gel microbicide, personne n'en parlait et ne voulait nous financer», a indiqué le chercheur. À l'époque, la phase I, financée par l'ACDI et Santé Canada, visait à établir si la substance était bien tolérée et non toxique. Selon ses explications, le condom pour femmes, une sorte de crème appliquée à l'entrée du vagin, agirait sur deux fronts. D'une part, il empêcherait le VIH, par une barrière physique, d'avoir accès aux récepteurs de la muqueuse vaginale; d'autre part, il enrayerait le virus de façon locale par une inactivation chimique.

«On a fait des tests avec des couples et les hommes

nous ont dit qu'ils ne se sentaient même pas», a dit le chercheur en soulignant qu'il s'agit d'un aspect important de cette découverte. «Les femmes n'ont aucune contrainte sur le port du condom mâle et deviennent des victimes», a-t-il ajouté. Selon lui, pendant une relation sexuelle, les femmes sont six fois plus susceptibles de contracter des maladies transmises sexuellement (MTS), y compris le sida.

Devant les problèmes éthiques posés par la vérification de l'innocuité de la substance pour les êtres humains, le Dr Bergeron répond qu'ils sont les mêmes pour tous les tests de médicaments. «D'un point de vue éthique, on est actuellement obligé de demander à l'homme d'utiliser le condom», a-t-il expliqué. Pour que ce «rêve» devienne un jour réalité, il faudra toutefois recruter beaucoup de participants... et surtout de participantes, a-t-il ajouté. À l'heure actuelle, près de 30 000 femmes seraient à l'étude en ce qui a trait aux produits microbicides.

Selon lui, une modélisation mathématique a permis de prédire que sur trois ans, 2,5 millions d'infections pourraient être évitées si un microbicide efficace à 60 % était utilisé par 20 % des femmes dans la moitié de leurs relations sexuelles non protégées. Le chercheur émet toutefois certaines réserves. «Mon rêve, c'est qu'il y ait plusieurs sortes de microbicides sur les tablettes. Mais il n'y a pas de miracle. Même si un produit sort sur le marché, il va falloir trouver l'argent pour se le procurer, a-t-il dit. Et ça va aussi prendre tout un changement de culture.»

Vaccin: mort et enterré?

L'autre «rêve» de la prévention, qui attise la convoitise, réside dans la découverte d'un vaccin contre le sida. «En ce moment même, il y a loin de la coupe aux lèvres», a pour sa part noté Michel J. Tremblay, également chercheur à l'Université Laval.

Selon lui, si la recherche donne peu de résultats pour l'instant, c'est que le système immunitaire humain est mal connu. «On ne connaît pas les compo-

santes de notre corps qui freinent la progression du virus. On ne sait pas pourquoi certaines personnes tardent à développer la maladie, a-t-il souligné. À partir du moment où il nous manque ces informations, on ne peut pas développer un vaccin efficace.»

Le fait que le virus s'intègre au bagage génétique — au même titre que la couleur des yeux ou des cheveux — rend son identification et son comportement difficiles à décrypter. «Comment voulez-vous en débarrasser?», a lancé le chercheur. Et même si le décryptage du virus était un jour possible, rien ne laisse prévoir son innocuité éventuelle, a-t-il indiqué.

Invitée à la XVI^e Conférence internationale sur le sida, la Dr Françoise Barré-Sinoussi, chercheuse à l'Institut Pasteur, a abondé dans ce sens. Elle a souligné qu'en dépit d'efforts très soutenus déployés en recherche, avec plus de 30 candidats testés au cours de 85 essais, «on ignore toujours si, oui ou non, un vaccin contre le sida est réalisable».

Et, encore une fois, la faute semble retomber sur l'industrie pharmaceutique. «Convaincre les bailleurs de fonds devient de moins en moins difficile», a noté Michel J. Tremblay. Selon lui, la tâche la plus lourde consiste plutôt à inciter les entreprises à faire des investissements considérables dans la recherche pour produire un vaccin qui fonctionne en une seule fois. «Elles n'en voient souvent pas l'intérêt.»

L'idée du vaccin est-elle morte et enterrée? «C'est la tendance, mais tout peut changer du jour au lendemain», a-t-il reconnu. Selon lui, le vaccin thérapeutique, c'est-à-dire un vaccin qui permettrait de ne pas développer la maladie une fois celle-ci contractée, a plus d'avenir. «Mais ça ne réglerait pas le problème car les gens continueraient à être potentiellement transmetteurs de l'infection.»

Il s'entend néanmoins à voir une lueur d'espoir dans les Gates et les Clinton de ce monde, qui appellent à intensifier la lutte contre le sida. «Et on entend désormais la voix des femmes, ce qui n'arrivait pas avant», s'est-il réjoui.

Le Devoir

HÉMODIALYSE

SUITE DE LA PAGE 1

Son état ne lui permettant pas de conduire, c'est sa femme qui assure le transport une fois par semaine, aidée par un bénévole qui prend le relais le reste du temps. «C'est fatigant, mais on n'a pas le choix. On s'y fait», indique le quinquagénaire, qui attend depuis quatre ans une greffe de rein.

Nathalie Bujold, directrice du Centre d'action bénévole de Saint-Siméon-Port-Daniel, trouve regrettable que le patient, souvent déjà affaibli par la maladie, doive subir les contrecoups de l'indisponibilité de plusieurs traitements en région. Elle évoque le cas d'un homme âgé qui, n'ayant pas voulu se déraciner et déménager loin de sa famille, devait aller en hémodialyse trois fois par semaine à Rimouski, soit à trois heures et demie de route de Beauport. «Il a fini par n'y aller que deux fois par semaine parce que c'était trop épuisant pour lui», relate Mme Bujold. En réduisant sa fréquence de traitement, il hypothéquait sa vie, poursuit-elle, précisant que le patient en question est aujourd'hui décédé.

Des remboursements inégaux

Parmi les difficultés liées aux conditions du déplacement, il y a aussi le prix à payer. Si on rembourse à Yves plus des trois quarts de ce que lui coûte un aller simple à l'hôpital de Chicoutimi, les situations diffèrent en fonction de divers critères tels le revenu, l'autonomie, le handicap et l'âge. Mais de l'avis de Pierre Lauzier, président de l'Association générale des insuffisants rénaux (AGIR), la politique de dédommagement serait arbitraire et le coût assumé par les patients ne comporte aucune base de données commune. «C'est au cas par cas», déplore-t-il. Pour lui, il y aurait des inégalités régionales flagrantes en ce qui a trait au remboursement des déplacements, selon le degré de motivation du député et l'ardeur du personnel des CLSC, poursuit-il.

En théorie, les patients reçoivent une aide financière en vertu de différentes politiques élaborées par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Selon la Politique de déplacement des usagers, «une allocation forfaitaire est autorisée pour le remboursement des frais d'un déplacement fait de façon élective, pour un usager devant recevoir des soins et services non disponibles dans la région et à une distance supérieure à 250 kilomètres». Quant aux personnes prestataires de la sécurité du revenu, elles se font rembourser à 100 % leurs frais de dé-

placement, quels que soient le moyen de transport utilisé et la distance parcourue, pourvu que ce moyen de transport soit le plus économique possible et soit recommandé par le médecin.

Qu'advient-il, par exemple, du patient qui habite à Mont-Laurier, soit à une distance non négligeable de deux heures du Centre hospitalier de Saint-Jérôme mais à moins de 250 kilomètres de son domicile, et qui ne bénéficie pas de la sécurité du revenu? Aucun remboursement n'est prévu dans son cas, hormis une somme de 15 \$ par jour pour les frais de repas et la nuitée si le patient séjourne dans une maison d'hébergement affiliée à l'hôpital, précise Hélène Gingras, responsable des communications du MSSS.

Les problèmes ne touchent pas seulement les régions: les hôpitaux de l'île de Montréal procéderaient graduellement à un resserrement de leurs politiques de remboursement. «Les stationnements sont désormais payants et les frais de transport sont de moins en moins remboursés. C'est une tendance qui se généralise», fait remarquer Pierre Lauzier. Il s'agit certes d'un contrôle plus strict des compensations financières, mais celui-ci est justifié en raison de la croissance fulgurante du nombre de personnes dialysées, note pour sa part Pascal Mailhot, porte-parole à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Avant 2005, on déboursait plus d'un million de dollars par an pour rembourser les frais de déplacement des patients venant de partout en région, que ce soit en taxi, en voiture ou en autobus. Les déplacements d'une dame des Hautes-Laurentides avaient même fini par coûter 1500 \$ par mois dans ce seul cas à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, où elle se rendait pour recevoir son traitement d'hémodialyse. À l'heure actuelle, seules les personnes gagnant moins de 30 000 \$ par année peuvent bénéficier d'un remboursement total ou partiel. «La disparité des compensations financières vient du grand nombre de programmes qui ont existé par le passé. On est en train d'uniformiser tout ça», assure Hélène Gingras, du MSSS.

Pour un patient hémodialysé, les transports en commun constituent une des solutions. À Saint-Jérôme, par exemple, les patients peuvent emprunter l'autobus en ville ou le taxi-bus pour les personnes résidant en campagne. «L'inconvénient du taxi-bus, c'est qu'on en planifie le trajet en fonction des grands axes routiers. Une personne âgée qui demeure loin de cette grande route ne pourra tout sim-

plement pas se rendre sur place», explique Solange Richard, organisatrice communautaire au Centre de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme. Le seul autre moyen de se déplacer est le taxi. «Pour un résident de Saint-Hippolyte ou de Lac-en-Cœur, ça peut coûter jusqu'à 30 \$ l'aller simple, et ce n'est pas remboursé», ajoute-t-elle.

Les bénévoles à la rescousse

L'ultime recours, ce sont les bénévoles accompagnateurs qui emmènent toute personne ayant besoin de soins et ne pouvant se déplacer par ses propres moyens. Dans certains cas, notamment pour ceux qui s'occupent de patients hémodialysés et qui ont parfois des journées de 14 heures, c'est presque une vocation, estime Serge Morin, du Centre d'action bénévole de la Rouge, à L'Annonciation. «Ils vont chercher les patients parfois très loin et ils passent toute la journée à les attendre. Le soir, au retour, ils doivent souvent s'arrêter pour s'en occuper car ils sont sujets à des faiblesses ou à des saignements», dit-il.

Reste qu'il y a de moins en moins de bénévoles intéressés à accompagner les hémodialysés. «C'est très demandant. Ce sera de plus en plus difficile de recruter des gens qui veulent donner autant de temps», soutient Marie-Claude Labranche, travailleuse sociale au Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Yamaska.

Hélène Descoste, agente de liaison au Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu, craint que le système et, surtout, les organismes communautaires soient bientôt incapables de répondre à la demande de transport. «Le vieillissement de la population et le prolongement de l'espérance de vie, conjugués au fait que les enfants sont de moins en moins disponibles, font augmenter la demande de ce service de transport», dit-elle. Selon le Registre canadien des insuffisances et des transplantations d'organes (RCITO), plus de 50 % des nouveaux patients souffrant d'insuffisance rénale en 2003 avaient plus de 65 ans.

Mais si une personne hémodialysée coûte environ 30 000 \$ à l'État chaque année, un appareil permettant d'administrer ces traitements à la maison coûte sensiblement le même prix, signale M. Lauzier, président d'AGIR. «Promouvoir l'hémodialyse à domicile contribuerait à désengorger le système et ferait économiser beaucoup de sous à l'État», conclut-il.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir s'occupe de l'accueil, de la mise à disposition de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, H3A 3M9. Il est imprimé par Impression Québec 98 Jean, 881, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Impression Québec Inc., 611, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390